

RÉTROSPECTIVE



Représenter - Préserver - Transmettre - Fédérer

SOMMAIRE



Interview de Jean-Louis Blanc	4
Présentation du Bureau Élu	6
Les Programmes de la FFVE	9
Les Groupes de Travail	30
Les Commissions	32
Retrouver la FFVE sur les manifestations	33
Le Fonds de Dotation	34
Étude nationale FFVE	35
Contrôle technique motos et la FFVE	36
Attestation FFVE et carte grise collection	37
FFVE Services	38
Communication	39
LA FFVE en chiffres	42
L'organisation de la FFVE	43

Interview

Jean-Louis Blanc

Président de la FFVE

Quel bilan faites-vous de l'année 2024 pour l'action de la FFVE ?

Comme les précédentes, elle a été une année de développement très positive pour la Fédération. D'abord, en ce qui concerne les attestations, dont le nombre a progressé de manière significative, et dont nous avons réussi à réduire fortement les délais de délivrance. Nous observons également une augmentation très nette du nombre d'événements. À ce sujet, nous sommes très satisfaits de notre participation aux Salons et de notre nouveau stand, qui est très fonctionnel et pratique : nous y rencontrons des centaines de collectionneurs.

Nos relations avec l'État sont également devenues plus régulières et permettent de traiter plus facilement les cas délicats de véhicules d'époque qui ne rentrent pas dans les catégories établies. Mais ce qui me rend le plus fier cette année c'est le succès du programme "Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque", qui a connu un lancement véritablement explosif.



© PressAction

On constate sur le terrain une plus grande synergie entre les programmes initiés par la FFVE. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

« Ce qui me rend le plus fier cette année, c'est le succès du programme "Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque", qui a connu un lancement véritablement explosif »

C'est une réalité en effet, qui repose en très grande partie sur le travail des Délégués Régionaux bénévoles, qui promeuvent sur le terrain les différents programmes que nous proposons. Ils constituent la véritable courroie de transmission de la FFVE auprès des clubs, des professionnels et des pouvoirs publics au niveau local. Ils sont très engagés, consacrent souvent leurs dimanches à la cause et la synergie se produit naturellement grâce à leur action. Ce réseau a été conforté ces dernières années et nous avons beaucoup amélioré sa coordination et le recrutement des personnes. Il se féminise et se rajeunit également, ce qui est une très bonne chose. Nous devons continuer à le rendre plus efficace.

Un palier semble avoir été franchi en termes de reconnaissance de la FFVE par les élus locaux, est-ce votre impression ?

C'est une évidence quand on voit le succès du programme Ville et Villages d'Accueil ! Mais la FFVE était également présente au Salon des Maires qui s'est tenu Porte de Versailles à Paris du 19 au 21 novembre. Nous avons pu y constater une nouvelle fois l'attrait de nos programmes de la part des élus. Ils y voient des opportunités d'animation et de valorisation de leur commune. C'est très satisfaisant et surtout très important pour l'avenir des véhicules d'époque, dont la liberté de circuler est ainsi confortée.

Sur le plan national, l'Amicale Parlementaire des Véhicules d'Époque a-t-elle survécu aux bouleversements politiques de l'année ?

Évidemment, de nombreux députés ayant été renouvelés, elle est en train de beaucoup recruter. Elle a d'ailleurs changé de Président puisque c'est Jean-Baptiste Lemoine, ancien ministre du gouvernement Castex et passionné de voitures anciennes qui succède à Jean-Pierre Moga, qui n'a pas été réélu sénateur. Ce dernier, qui a créé l'Amicale, en reste cependant le Président d'Honneur et la passation a été très amicale.

Où en est le projet de vignette ZFE ?

Nous finalisons en ce moment même le projet que nous espérons pouvoir lancer à Rétromobile. La vignette est dessinée et nous sommes en train de régler les derniers détails avec l'État : nous souhaitons notamment qu'elle soit reconnue par les forces de l'ordre. Il s'agit de faciliter la circulation des véhicules d'époque dotés d'un titre d'immatriculation collection dans les ZFE qui bénéficient d'une dérogation à l'interdiction de circuler. Nous travaillons par ailleurs sur l'obtention d'une telle dérogation sur le plan national : le projet de loi allant dans ce sens qui a été voté au Sénat existe toujours et attend de passer à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale. Évidemment, les bouleversements politiques ont retardé le processus mais nous avons bon espoir d'y arriver. Enfin, nous continuons à travailler sur le plan local avec les 45 agglomérations concernées aujourd'hui ou dans le futur pour que les véhicules d'époque soient exemptés dans chacune d'entre elles, comme c'est déjà le cas dans les 12 ZFE existantes.

La FFVE a réalisé en 2024 une étude nationale consacrée aux retombées socio-économiques du mouvement de la collection, vous a-t-elle inspiré des axes d'action pour le futur ?

Oui cette enquête a été incroyable, nous avons obtenu 12 000 réponses, c'est exceptionnel ! Elle donne vraiment la photographie exacte du mouvement de la collection. Elle conforte le constat que la passion pour les véhicules de collection continue à croître. C'est une passion très largement répandue dans toute la population. Pour l'instant, le principal enseignement que nous en retirons concerne les besoins de formation. Tous les professionnels de la restauration nous disent qu'ils manquent de personnels qualifiés et spécialisés dans ce domaine. Nous avons déjà commencé à travailler sur ce sujet avec le programme "Transmission des Savoirs" mais je pense que nous devons faire encore davantage.

Justement, quelles perspectives tracez-vous pour la FFVE pour 2025 ?

L'un des projets qui va aboutir en 2025 est le fonds de dotation, qui va bénéficier des revenus de FFVE Services. Il ne s'agit en aucune façon d'alimenter le fonctionnement de la Fédération mais de financer des actions en faveur du patrimoine automobile. Leur utilisation sera décidée par un comité totalement indépendant. Nous souhaitons également faire bourgeonner le programme "Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque", notamment en obtenant l'adhésion de grosses agglomérations. Enfin, j'espère que les travaux de certains groupes de travail vont aboutir à la constitution de nouveaux programmes, je pense en particulier à ceux concernant les musées et les femmes en véhicules anciens.

"La vignette est dessinée et nous sommes en train de régler les derniers détails avec l'État"



Le Bureau Élu

Les 7 vice-présidents

Daniel Paleni Vice-président Trésorier

Sur le plan budgétaire, l'année a été animée puisque le programme "Villes et Villages d'Accueil" a connu un succès beaucoup plus grand que nos prévisions initiales, ce qui n'a pas été sans conséquence : il a fallu financer les commandes de panneaux et les déplacements supplémentaires des membres de la FFVE qui ont participé aux cérémonies. Il a également fallu valider le Couronnement de l'Élégance à Monthéry qui n'était pas prévu au moment de l'élaboration du budget. Par ailleurs, sur le plan « représentatif » j'ai été président de jury de plusieurs concours d'élégance dont ceux de Contrexéville et Vittel et j'ai assisté à six inaugurations de plaques de "Villes et Villages d'Accueil". J'ai eu enfin l'occasion de répondre en tant que Vice-Président à une interview en direct de France 3 Île-de-France pour le journal de mi-journée à l'occasion du Mondial de l'Automobile, dans le cadre de l'exposition de véhicules d'époque qui y était présentée.



Pascal Rousselle Vice-président Secrétaire et Communication

En plus du rôle de secrétaire de la Fédération qui est plus statutaire, mon activité s'est orientée sur les gros sujets à connotation informatique à commencer par l'enquête nationale lancée en début d'année. J'ai également piloté les évolutions que nous avons apportées au processus de digitalisation des attestations et nous avons élaboré un nouvel outil pour numériser les demandes envoyées en papier. Je travaille par ailleurs sur un système qui permettra à nos adhérents d'annoncer leurs événements et d'adhérer en ligne dans leur propre espace. Cela s'intégrera évidemment à notre nouveau site fve.org, sur lequel nous avons travaillé pendant un an. Je me charge également des aspects informatiques du projet de vignette collection et je m'occupe toujours de l'Authentique, en tant que directeur de l'éditorial. Cette année, le magazine a d'ailleurs changé de prestataire et a augmenté sa pagination.



Philippe Beaussier Vice-président Utilitaires, Militaires, Agricoles et Pompiers

En plus du programme "Journées européennes du patrimoine", je suis toujours en charge des véhicules Utilitaires, Militaires, Agricoles et Pompiers. Nous avançons sur l'assouplissement de la réglementation les concernant. En premier lieu, nous cherchons à rendre possible le transport nostalgique pour les matériels de transport en commun en carte grise de collection qui n'y sont pour l'instant pas autorisés. Notre dossier à présenter aux pouvoirs publics est prêt, nous l'avons réalisé en collaboration avec nos partenaires Autosur et ECF en ce qui concerne le volet formation du conducteur et contrôle technique de ces véhicules. L'autre sujet concerne les petits camions et camionnettes d'époque dont le Poids Total à Charge est supérieur à 4,5 tonnes. Là aussi nous sommes prêts à déposer notre demande : il s'agit d'autoriser leur conduite aux permis B, moyennant une formation légère réalisée en collaboration avec ECF. Je suis également impliqué dans le groupe de travail "nouveaux carburants" et dans la collaboration avec Bosch Service pour inciter les collectionneurs à bien régler leurs véhicules d'époque.



Yves Claval Vice-président Salons

Je suis entré au bureau cette année. Je m'occupe principalement des participations de la FFVE aux Salons à savoir Rétromobile, Époqu'Auto mais aussi le *Salon du 2 Roues* à Lyon, Avignon Motors Festival et, nouveauté cette année, le Salon des Maires. Il s'agit d'un travail de coordination avec le service communication mais aussi le standiste afin de préparer au mieux ces événements. Je me charge également des relations avec les collectionneurs qui nous prêtent les véhicules de nos expositions, par exemple celle consacrée aux microcars d'Époqu'Auto 2024. La réalisation dont je suis le plus fier est le stand : nous souhaitons qu'il dégage une image institutionnelle et c'est tout à fait ce que nous avons obtenu. Il répond d'autant mieux à nos besoins qu'il est modulable : le standiste nous en propose une version réduite pour les plus petits événements, tout aussi convaincante. Il a encore un peu évolué cette année à Époqu'Auto et il reste quelques modifications à réaliser mais il a atteint son stade quasiment final.



Yvon Gascoin Vice-président Manifestations

En tant que Vice-Président Manifestations, j'observe une légère augmentation de leur nombre en 2024 avec 13 balades touristiques de type A, 13 démonstrations sur route fermée de type B et 20 rallyes de régularité sur route ouverte de type C. Au sujet de ces dernières nous avons trouvé cette année un accord avec la FFSA. Les rallyes de régularité prennent désormais la dénomination de randonnée de navigation régulée et leurs règles de sécurité ont été remises à jour. Les montées historiques doivent désormais faire appel à une ASA comme organisateur administratif, la FFVE restant l'organisateur technique. À ce titre, elles vont être inscrites au calendrier de la FFSA. Ces négociations ont été très fructueuses et les relations entre les deux Fédérations sont désormais excellentes. Je m'occupe également des partenaires et nous en avons accueilli deux nouveaux cette année : ECF et Aspen Group (qui produit des carburants bas carbone) à Époqu'Auto.



Hubert Haberbusch Vice-président Professionnels et Culture

À nouveau cette année, mon activité de Vice-Président a rejoint en grande partie les préoccupations du programme transmission des savoirs. Je représente notamment la Fédération dans les nombreux colloques et événements organisés par l'Institut pour les Savoir-Faire Français afin que les métiers de la restauration automobile soient valorisés. Cette année nous avons également beaucoup travaillé sur le sujet des professionnels adhérents qui vont être beaucoup mieux représentés et classés sur le nouveau site. Nous avons également créé un nouveau groupe de travail qui leur est consacré, animé par le très dynamique Julien Grados. J'étais également présent à l'inauguration de la plaque *Lieu de l'Histoire Automobile* au Château de Compiègne, j'ai participé au jury du Trophée des Jeunes Talents au concours *Art Automobile* et enfin je visite régulièrement les instituts de formation pour échanger avec les formateurs et les étudiants des CQP spécialisés en rénovation des véhicules d'époque.



Érick Villa Vice-président 2 roues motorisées

C'est ma première année en tant que Vice-Président Moto et je suis ravi de participer à cette aventure et de faire partie de cette équipe formidable. Evidemment, le gros dossier de 2024 a été la question du contrôle technique récemment instauré pour les deux et trois roues. Le début d'année a été un peu tendu car l'opposition des motards était très forte contre la mesure mais beaucoup acceptent notre proposition d'un seul contrôle technique pour les deux et trois roues collection. Mon activité de Vice-Président Moto a eu bien entendu d'autres aspects, à commencer par notre participation au Salon du 2 Roues à Lyon, où nous avons exposé plusieurs motos et accueilli des étudiants de CQP. Je me suis attaché à travailler le plus possible avec les clubs et nous avons accueilli deux nouveaux adhérents à la FFVE : le Laverda Club de France et le XS 1100 Club de France. Nous avons également remis 10 coupes à des collectionneurs lors de Moto Légende sur le circuit de Dijon Prénois les 25 et 26 mai, ainsi qu'un Trophée des Clubs au BMW K1 Club de France.





Les

PROGRAMMES

de la FFVE

Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque	10
Journée Nationale des Véhicules d'Époque	13
Journées européennes du patrimoine	14
Transmission des Savoirs	15
Lieux de l'Histoire Automobile	17
Les Concours d'Élégance	20
Un arbre pour chaque attestation	25
Sécurité	26
Les Conférences	27
Jeunes Générations	28

Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque

Démarré fin 2023, ce programme a remporté un succès très supérieur aux attentes. Dans toute la France, de nombreuses communes officialisent leur intérêt pour le mouvement de la collection et les retombées en termes d'animation et d'activité économique qu'il représente.



Yves Bergeret

Référent du programme

Sur le stand de la FFVE au Salon Époqu'Auto de Lyon, Yves Bergeret, en charge du programme Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque (VVA) depuis un an, a été très sollicité par de nombreux élus : l'expression d'un succès qui a très largement dépassé les attentes, avec 169 communes signataires, contre 100 espérées. Ces communes s'engagent à offrir des lieux de stationnement sécurisés et attractifs pour les véhicules anciens, fournir des informations touristiques et faciliter l'accueil de rassemblements et de randonnées en voiture d'époque. Beaucoup d'entre elles entretiennent déjà un lien avec l'automobile ancienne, à travers des événements réguliers. Leur démarche est matérialisée par un panneau installé à l'entrée et à la sortie de la commune. 118 communes les possèdent à cette heure : « *Nous tenons en effet à ce que cela donne lieu à une cérémonie en mairie en présence du maire, si possible du député et des représentants de la vie locale, par exemple des restaurateurs. Cela prend un certain temps à organiser* » indique Yves Bergeret. Pour les élus, l'intérêt du programme est multiple : il est à l'origine d'animations gratuites, permet de faire mieux connaître les attraits de leur commune et génère une activité supplémentaire pour les acteurs locaux, restaurateurs, hôtels ou lieux touristiques.



Une carte interactive dédiée au programme

Pour les clubs, ce programme permet de faciliter considérablement l'organisation des sorties puisque les lieux de stationnement sont connus à l'avance et les contacts en mairie clairement identifiés. Un intérêt commun bien compris, qui se manifeste déjà dans les communes concernées par une augmentation de la fréquentation : « *Par exemple à Beaune où je réside, le nombre de visites par des clubs de collectionneurs a triplé depuis que la ville a signé la convention* » argumente Yves Bergeret. Cette réussite doit énormément au travail des Délégués Régionaux qui sont en première ligne pour recevoir les sollicitations des municipalités et faire

169

communes
signataires



remonter les candidatures. Une carte interactive sur le site FFVE est disponible avec, pour chaque commune, les informations principales intéressant les collectionneurs et quelques photos illustrant ses principaux points d'intérêt. Pour l'instant, ce sont surtout des agglomérations petites et moyennes qui ont répondu à l'appel, notamment des communes avec beaucoup de charme labélisées « Villages et cités de caractère ». « Nous n'avons pas encore de villes de plus de 150 000 habitants car il est plus difficile d'y obtenir l'approbation des conseils municipaux mais nous ne désespérons pas d'y arriver » témoigne Yves Bergeret.



Les ambitions 2025 : vers la maturité

Bien entendu, l'année 2025 devrait à nouveau voir croître le nombre de conventions signées et de panneaux posés, l'objectif étant de proposer un maillage de tout le territoire français. Face au succès rencontré par le programme, la FFVE réfléchit néanmoins à affiner les critères de sélection. « Le panneau Villes et Villages d'Accueil ne doit pas perdre de sa valeur, ce qui pourrait être le cas s'il devenait trop présent sur les routes. Nous devons être plus sélectifs dans le choix des candidats » précise Yves Bergeret.

D'ores et déjà, les localités sans attrait particulier ou ne comptant pas au moins un restaurant/café permettant d'accueillir les collectionneurs ne sont pas retenues : la qualité de l'accueil en matière de restauration et d'intérêts touristiques (qu'ils soient culturels, gastronomique, artisanal, architectural) fait partie des conditions pré-requises depuis l'origine du programme. Parmi les nouveaux critères envisagés, la FFVE envisage celui du passé automobile des candidates : un garage emblématique, une usine ou tout autre élément les rattachant au véhicule d'époque.

Les cérémonies officielles de pose de panneaux Villes et Villages d'Accueil en 2024 :

Auvergne-Rhône-Alpes

Le Crozet (42) le 30/03/2024
 Beaujeu (69) le 20/04/2024
 Aurec-sur-Loire (43) le 26/04/2024
 Tournon-sur-Rhône (07) le 03/05/2024
 Fleurie (69) le 05/05/2024
 Chambœuf (42) le 18/05/2024
 Vic-sur-Cère (15) le 27/05/2024
 Lalouvesc (07) le 01/06/2024
 Challes-les-Eaux (73) le 02/06/2024
 Murat (15) le 09/06/2024
 Saint-Haon-le-Châtel (42) le 15/06/2024
 Cosne-d'Allier (03) le 15/06/2024
 Saint-Nizier-d'Azergues (69) le 22/06/2024
 Ambronay (01) le 12/07/2024
 Vandranges (42) le 21/07/2024
 Praz-sur-Arly (74) le 18/08/2024
 Coligny (01) le 18/08/2024
 Sathonay-Village (69) le 01/09/2024
 Lapalisse (03) le 11/10/2024
 La Chaise-Dieu (43) le 12/10/2024
 Ugine (73) le 15/11/2024
 Virville (38) le 26/11/2024



Bourgogne-Franche-Comté

Beaune (21) le 24/02/2024
 Pougues-les-Eaux (58) le 14/04/2024
 Nevers (58) le 26/04/2024
 Pierre-de-Bresse (71) le 01/09/2024
 Champagne-sur-Vingeanne (21) le 12/09/2024
 Luxeuil-les-Bains (70) le 21/09/2024
 Guérisny (58) le 22/09/2024

Bretagne

Binic-Étables-sur-Mer (22) le 14/04/2024
 Pornic (44) le 23/06/2024
 Beaussais-sur-Mer (22) le 17/11/2024
 Saint-Briac-sur-Mer (35) le 31/12/2024

Centre-Val de Loire

Sainte-Sévère-sur-Indre (36) le 29/04/2024
 Semblançay (37) le 08/06/2024
 Château-la-Vallière (37) le 08/06/2024
 Savigny-en-Véron (37) le 16/06/2024
 Sury-aux-Bois (45) le 06/07/2024
 Richelieu (37) le 31/08/2024
 Briare (45) le 15/09/2024
 Saint-Calais (72) le 21/09/2024
 Ardentes (36) le 05/10/2024
 Asnières-sur-Vègre (72) le 12/10/2024

Grand Est

Arcis-sur-Aube (10) le 28/04/2024
Montmirail (51) le 28/04/2024
Vincey (88) le 11/05/2024
Onjon (10) le 26/05/2024
Vittel (88) le 14/06/2024
Contrexéville (88) le 14/06/2024
Châlons-en-Champagne (51) le 06/09/2024
Anould (88) le 14/09/2024
Dorlisheim (67) le 15/09/2024



Hauts-de-France

Alaincourt (02) le 02/03/2024
Deülémont (59) le 07/04/2024
Fénétrange (57) le 20/04/2024
Le Touquet-Paris-Plage (62) le 21/04/2024
Deuillet (02) le 22/05/2024
Saint-Gobain (02) 07/06/2024
Beautor (02) le 19/06/2024
Haubourdin (59) le 22/06/2024
Varinfroy (60) le 14/07/2024
Aubenton (02) le 22/09/2024
Marcq-en-Barœul (59) le 29/09/2024
Blérancourt (02) le 19/10/2024



Île-de-France

La Garenne-Colombes (92) le 16/06/2024
Le-Mesnil-Saint-Denis (78) le 22/09/2024
Bièvres (91) le 29/09/2024
Mondeville (91) le 08/12/2024

Nouvelle-Aquitaine

Marsilly (17) le 28/02/2024
Vérines (17) le 26/03/2024
Saint-Sulpice-et-Cameyrac (33) le 14/04/2024
Surgères (17) le 14/04/2024
Lamongerie (19) le 20/04/2024
Chauray (79) le 28/04/2024
Aubusson (23) le 18/05/2024
La Réole (33) le 23/06/2024
Ahun (23) le 07/07/2024
Saint-Geniès (24) le 08/09/2024
Léognan (33) le 12/09/2024
Angoulême (16) le 13/09/2024
Blaye (33) le 15/09/2024
Villefranche-du-Périgord (24) le 05/10/2024
Tonneins (47) le 16/10/2024
Cerizay (79) le 19/10/2024
Barbezieux-Saint-Hilaire (16) le 26/10/2024
Bessines-sur-Gartempe (87) le 30/11/2024
Lubersac (19) le 07/12/2024



Normandie

Corneilles (27) le 22/06/2024
Le Mesnil-Villement (14) le 15/08/2024
Pavilly (76) le 13/10/2024
Breuilpont (27) le 27/10/2024
Montville (76) le 07/12/2024

Occitanie

Vayrac (46) le 03/03/2024
Saint-Gaudens (31) le 27/04/2024
Cazaubon-Barbotan-les-Thermes (32) le 28/04/2024
Mazamet (81) le 02/05/2024
Longages (31) 05/05/2024
Castelnau-Montratrier (46) le 12/05/2024
Rimont (09) le 26/05/2024
Meyrueis (48) le 15/06/2024
Monestiés (81) le 23/06/2024
Sérandon (19) le 29/06/2024
Najac (12) le 06/07/2024
Cologne (32) le 04/08/2024
Viols-le-Fort (34) le 20/09/2024
Campagne-sur-Aude (11) le 21/09/2024
Gouzon (23) le 22/09/2024

Pays de la Loire

Fresnay-sur-Sarthe (72) le 10/03/2024
La Chaize-le-Vicomte (85) le 13/04/2024
Fougeré en Vendée (85) le 28/04/2024
Juigné-sur-Sarthe (72) le 30/05/2024
La Chartre-sur-le-Loir (72) le 01/06/2024
Montmirail (72) le 23/06/2024
Saint-Léonard-des-Bois (72) le 30/06/2024
Le-Puy-Notre-Dame (49) le 26/07/2024
Selles-Saint-Denis (41) le 27/07/2024
La Baule (44) le 13/08/2024
Saint-Julien-Les-Landes (85) le 01/09/2024
Saint-Hilaire-de-Riez (85) le 15/12/2024
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44) le 20/12/2024

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Boulbon (13) 22/06/2024
Saint-Didier (84) le 11/07/2024
Pélissanne (13) le 23/10/2024
Forcalquier (04) le 15/11/2024

Journée Nationale des Véhicules d'Époque

La JNVE, c'est l'histoire d'un succès toujours croissant, année après année. Ce dernier dimanche du mois d'avril est de plus en plus reconnu par les clubs et les collectionneurs comme le coup d'envoi de la saison pour les véhicules d'époque en France.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 219 événements enregistrés sur le site dédié de la FFVE contre 175 en 2023, 3 397 photos partagées contre 2 100 l'année dernière et 7 188 plaques de rallye commandées pour la première fois à l'occasion de la JNVE 2024, qui s'est tenue le 28 avril. Une preuve que ce rendez-vous initié par la FFVE depuis 2017 est désormais reconnu par la communauté des collectionneurs.

Une réalité que constate d'ailleurs Fabrice Reithofer, responsable du programme : « *Le mouvement prend de l'ampleur, le collectionneur sait désormais que le dernier dimanche d'avril est le jour de la JNVE. Cela rentre dans le calendrier prévisionnel des clubs* ». En 2024, des synergies avec le programme "Villes et Villages d'Accueil" ont facilité l'organisation des clubs en leur permettant d'utiliser des espaces publics déjà désignés par les mairies pour les véhicules anciens.

Fabrice Reithofer

Référent du programme



Des événements très variés

La JNVE 2024 a vu une grande diversité d'événements à travers la France. Par exemple, la section lorraine du Club Idéale DS a organisé un « bouchon » d'époque à Saint-Avold, l'écurie Soleil Classic a proposé une balade entre La Ciotat et Gréoux-les-Bains, et à Rédééné, en Bretagne, se tenaient les Karr'Tan, une exposition de voitures anciennes accompagnée de concerts et de restauration. Les régions les plus actives étaient, comme l'année précédente, la Nouvelle-Aquitaine et L'Auvergne Rhône-Alpes, suivies cette année par le Grand Est. Un autre succès de cette édition a été la vente de plaques de rallye, dont 7 188 ont été vendues au profit de l'association caritative "Les z'Enfants de l'Auto", permettant à des enfants malades ou défavorisés de vivre des expériences automobiles uniques.



© JNVE 2024 - Alain Seguin



219

événements
de clubs
répertoriés

De nombreux projets en 2025

De nombreuses initiatives sont déjà en gestation pour l'édition 2025, qui est programmée le 27 avril. « *Nous souhaitons inciter nos partenaires et les professionnels à ouvrir leur garage temporairement au public pour faire découvrir leur activité* » explique Fabrice Reithofer. Il est encore question de renforcer la synergie avec le programme "Villes et Villages d'Accueil" et d'organiser six grands événements correspondants à chacune des grandes régions de coordination de la FFVE. Enfin, Fabrice Reithofer entend toujours encourager les initiatives individuelles : « *chacun peut participer sans faire partie d'un club ou organiser un événement : faire ses courses ou se déplacer en véhicule d'époque ce jour-là, c'est déjà participer à la JNVE* ».

JNVE
2025 :

27/04

Journées européennes du patrimoine

Après le succès de 2023, les véhicules d'époque ont à nouveau affirmé leur appartenance au patrimoine national grâce à leur présence sur 261 sites les 21 et 22 septembre 2024. Une progression qui va de pair avec le renforcement des partenariats avec des monuments emblématiques et l'association La Demeure Historique.



Philippe Beaussier
référent du programme

Les images immortalisant l'exposition d'automobiles d'avant-guerre dans la cour de l'Hôtel des Invalides à Paris illustrent parfaitement le succès des Journées européennes du patrimoine, les 21 et 22 septembre 2024. Grâce au travail de la FFVE depuis 2019 et son partenariat avec le Ministère de la Culture, il est désormais courant que monuments et élus accueillent le patrimoine roulant lors de ces journées.

« Certains utilisent même l'expression "voiture patrimoine" de plus en plus couramment » témoigne Philippe Beaussier, Vice-Président de la FFVE et responsable du programme. Cette association permet d'attirer un nouveau public sur les lieux historiques et de renforcer encore le succès de ce rendez-vous de la fin septembre.



Une année 2024 record

L'opération a été renouvelée en 2024 au Château de Fontainebleau et à la Médiathèque du patrimoine de Charenton-le-Pont, avec un total de 261 sites, soit 38 de plus qu'en 2023. On a compté 22 450 véhicules d'époque participants, soit pratiquement le double de 2023 ! Un chiffre qui doit beaucoup à l'engagement des clubs adhérents, que la Fédération a sollicités pour les expositions proposées sur les sites emblématiques. L'objectif d'un rendez-vous dans chaque département a été atteint, et tous les événements étaient indiqués sur la carte interactive du site FFVE. « Difficile désormais de comptabiliser le public concerné mais le succès a été énorme. Il faut saluer le travail des Délégués Régionaux, pour qui l'opération a représenté un travail très intense » confirme Philippe Beaussier. Les bénéfices de la plaque de rallye éditée pour l'occasion ont aussi été reversés à l'association *Handi Rally Passion*.

261 sites d'exposition en 2024, soit 38 de plus qu'en 2023

Un nouveau partenariat pour 2025

Cette réussite repose également sur le partenariat noué voici deux ans avec La Demeure Historique. 13 châteaux emblématiques adhérents ont accueilli des véhicules d'époque dont celui de la Bourbansais en Île-et-Vilaine, qui appartient au Président de cette association qui réunit les propriétaires de monuments privés. Citons également celui de Villemont dans le Puy-de-Dôme ou ceux de Cazeneuve en Gironde et Grand-Pré dans le Var. « Certains propriétaires de château possèdent eux-mêmes un ou plusieurs véhicules historiques qu'ils ont naturellement sortis pour l'occasion » souligne Philippe Beaussier. Pour l'édition 2025, des projets sont déjà bien engagés. Un nouveau partenariat est en train de voir le jour avec une autre association soucieuse de préserver le patrimoine bâti : *Vieilles Maisons Françaises*, qui compte 20 000 membres. Il est également question de communiquer encore plus auprès des élus et de renforcer les synergies avec d'autres programmes comme "*Villes et Villages d'Accueil*" afin de faciliter le travail des Délégués Régionaux. En 2025, rendez-vous les 20 et 21 septembre !

Transmission des Savoirs

La reconnaissance et la valorisation des métiers de la restauration ont été au cœur de l'action du programme Transmission des Savoirs en 2024, tandis que le soutien à la formation de jeunes apprenants des CQP spécialisés dans le cadre du partenariat avec Mobilians et l'ANFA se poursuit.



Hubert Haberbusch

Référent du programme

Les chiffres présentés par l'Étude Nationale FFVE 2024 consacrée aux retombées socio-économiques du véhicule d'époque parlent d'eux-mêmes : un tiers des salariés spécialisés dans la restauration ont plus de 50 ans tandis que 54 % des chefs d'entreprise interrogés ont déclaré rencontrer des difficultés à recruter des profils adéquats.

La nécessité de soutenir la formation de jeunes professionnels dans cette filière s'impose donc comme une évidence. Elle avait motivé la FFVE à soutenir dès 2020 la création de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) dédiés par le syndicat des professionnels de l'automobile Mobilians et l'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA).

Parmi les sessions commencées et celles terminées durant l'année 2024, on comptait 87 apprenants recevant les enseignements de ces CQP « Mécanicien réparateur de véhicules anciens et historiques » et « Tôlier véhicules anciens et historiques ».

La FFVE soutient toujours financièrement les entreprises éligibles qui les accueillent dans le cadre de leur alternance, structurante pour leur cursus.

En 2024, elle a continué à renforcer ses liens avec les centres de formation et les apprenants, notamment grâce à des interventions en classe pour mieux leur faire connaître le rôle de la Fédération mais aussi l'écosystème du véhicule d'époque, parfois méconnu de ces professionnels en devenir.

C'est dans cet état d'esprit qu'elle les accueille sur les salons et les événements afin qu'ils s'imprègnent de ce milieu dont ils ont vocation à faire partie.

Les équipes de la FFVE, à commencer par Hubert Haberbusch, (référent du programme) font également en sorte d'être présentes aux cérémonies de remise de diplômes.

Des actions appréciées et reconnues par les centres, qui font de plus en plus souvent appel à la Fédération.

Des entreprises spécialisées dans la restauration soutenues financièrement par la FFVE

Des prix pour valoriser les métiers

Pour la première fois, la FFVE a participé cette année à l'élaboration et à la remise de récompenses valorisant les métiers de la restauration.

À commencer par les Prix ACF de la restauration automobile, décernés le 22 mai 2024 dans les prestigieux locaux de l'Automobile Club de France, place de la Concorde à Paris. Sous le thème « L'Automobile est un Art », cette cérémonie a été l'occasion de remettre le Prix ACF qui distingue un artisan pour son savoir-faire et sa maîtrise des gestes techniques à Dominique Marcadier (fondateur de l'entreprise éponyme), spécialisée dans les boiseries automobiles.

Le deuxième Prix ACF/FFVE, qui récompense les instituts de formation, a été reçu avec beaucoup d'émotion par le formateur référent en tôlerie des véhicules anciens et historiques de la Cité des Formations de Tours, et le major de la promotion de ce CQP.

Enfin, le Prix Paul Meyan (coup de pouce pour débutant) valorise le geste, le travail manuel et la mise en valeur d'un savoir-faire à valeur patrimoniale. Il a été remis à Paul Chevalier, qui dirige l'Atelier de Paul, spécialisé en tôlerie.

Le concours d'élégance "Art Automobile" labellisé FFVE et organisé par Jean Marc Thévenet au Château de Gambais durant

les Journées européennes du patrimoine, a été une autre occasion de valoriser les métiers, grâce au premier "Trophée Jeunes Talents" élaboré en collaboration avec la Fédération.

Attribué par un jury de six personnes, dont Hubert Haberbusch, il invitait les candidats à se présenter et exposer un travail de restauration dont ils étaient particulièrement fiers. Il a été remis à Lenny Espanol, diplômé CQP et passionné de Mini, qui a présenté son travail de restauration d'un tracteur ancien. Une récompense qui lui a valu des articles de presse et une belle notoriété dans sa région d'origine. Autant d'initiatives qui renforcent l'image de ces professions et inspirent de nouvelles vocations.



Remises des Prix ACF/FFVE et du premier Trophée Jeunes Talents.



Une publication consacrée aux métiers de la restauration

Dans l'objectif de valoriser mais aussi de sauvegarder les spécialités les plus rares comme les réparateurs de radiateurs, les spécialistes de l'ébénisterie automobile ou d'équipements électriques anciens, la FFVE a commandé une publication auprès de l'Institut pour les Savoir-faire Français (ex INMA). Elle s'attache à établir un historique, un état des lieux de ces métiers d'art et déterminer leurs difficultés, la concurrence internationale qu'ils subissent et les actions à mettre en œuvre pour améliorer leur situation. « Ces savoir-faire sont parfois très spécialisés et certains ne bénéficient pas de cursus de formation dédiés. Notre volonté est de les faire connaître et de déterminer comment encourager et favoriser leur transmission afin, tout

© Davy Desmier



© Xing Wei

« simplement, d'éviter leur disparition » explique Hubert Haberbusch. La publication a été nourrie par une douzaine d'entretiens réalisés auprès de professionnels et de spécialistes du secteur comme Rodolphe Rapetti (directeur du Château de Compiègne qui héberge le Musée National de la Voiture), Pascal Prot (fondateur et dirigeant de Touraine Radiateurs) ou encore Emmanuel Piat (historien responsable du patrimoine historique de l'Automobile Club de France). Sa restitution fera l'objet courant janvier 2025 d'un événement en présence de nombreuses personnalités politiques et du monde de la culture. Sa diffusion auprès d'un large public fait partie des grands objectifs du programme en 2025.

Lieux de l'Histoire Automobile

Le rythme de croisière est atteint pour le programme LHA qui a inauguré le même nombre de plaques qu'en 2023. Des lieux particulièrement emblématiques ont été célébrés en 2024 et les projets continuent d'affluer.



Jean Lamprière
référent du programme



Vers des lieux d'histoire plus diversifiés

La réalisation de chaque plaque nécessite un travail de recherche rigoureux et un dialogue nourri entre les Délégués Régionaux, le responsable du programme Jean Lamprière et les gardiens de la mémoire : « nous avons eu par exemple de très nombreux échanges passionnants avec Rodolphe Rapetti, directeur du Château de Compiègne, pour la réalisation de la plaque que nous y avons posée ». Les cérémonies d'inauguration se déroulent toujours en présence de clubs et d'élus locaux qui sont de plus en plus sensibles aux actions de la Fédération. Ce programme a d'ailleurs trouvé des synergies naturelles avec "Villes et Villages d'Accueil" : les localités comptant un Lieu d'Histoire Automobile ont souvent vocation à y adhérer. À l'avenir, la volonté de Jean Lamprière est de diversifier les types de Lieux d'Histoire : « Nous allons poser en 2025 la première plaque consacrée à une usine de blindés et un dossier est en cours concernant le premier relais routier de France ». Le flux de demandes ne se tarit pas, puisque 40 projets sont en cours dont une vingtaine devraient aboutir en 2025.

Les noms parlent à tous les passionnés de véhicules d'époque : Facel Vega, l'autodrome de Montlhéry, Ford T... Avant d'être des objets de mémoire et de patrimoine, ils ont inscrit leur marque sur des territoires à travers des bâtiments ou des événements qui ont irrigué la vie sociale et économique locale. Ce sont eux que la FFVE honore depuis 2019 au moyen de plaques qui relatent l'histoire de courses, d'usines, de garages ou de stations-services grâce à des textes concis mais très documentés. Ils incarnent le phénomène automobile, qui a profondément transformé le pays durant le XX^{ème} siècle. Cette année, la FFVE a ainsi célébré deux lieux de naissance de marques automobiles oubliées, même des plus grands connaisseurs : SERF dans la Meurthe-et-Moselle et Rousson dans la Loire. Elle a également rappelé l'existence d'épreuves sportives qui ont marqué leur temps, comme le Grand Prix de l'ACF 1913 à Longueau dans la Somme. Bien sûr des lieux encore bien vivants de l'aventure motorisée ont également été honorés, comme le circuit de Folembroy en Picardie. Des photos et des fiches historiques très détaillées sont consultables sur internet grâce à une carte interactive réalisée par la Fédération.



Les Lieux de l'Histoire Automobile inaugurés en 2024

Coupe Florio 1927 dans les Côtes du Nord (22)

26 avril



Épreuve née en Sicile en 1905, la Coupe intermarques Florio a été délocalisée en France à la demande de son dernier vainqueur, Peugeot, sacré en 1925. C'est ainsi que l'édition 1927 se tint à Saint-Brieuc. Elle inspire aujourd'hui une montée historique et un événement consacré à l'automobile ancienne.

Usine Rosengart du Légué (22)

26 avril



La marque Rosengart (1927-1955) a connu une croissance rapide au point de devenir au début des années 30 l'un des plus importants constructeurs français.

L'usine de Saint-Brieuc a notamment produit des pièces automobiles avant d'être oédée après-guerre et réhabilitée récemment en commerces.

Automobiles Rousson (42)

04 mai



Marque totalement oubliée aujourd'hui, Rousson a pourtant produit plus d'une centaine d'automobiles entre 1906 et 1917 avant d'explorer d'autres domaines jusqu'en 2014. Elle témoigne du formidable développement de cette industrie qui a essaimé dans toute la France au début du XX^{ème} siècle.

Station d'Étoile (26)

11 mai



Cette station-service BP, qui proposait également une activité de réparation, a été construite en 1955 sur le bord de la Nationale 7. Elle est l'une des rares à avoir conservé jusqu'à aujourd'hui son architecture d'origine grâce à la détermination de ses fondateurs, Yvette et Raymond Ducol.

Usine Venduvre (76)

12 mai



Venduvre a été l'une des marques françaises de tracteurs les plus prolifiques durant les années 50 avant d'être rachetée par Allis-Chalmers. Sa croissance devait beaucoup à une usine construite à proximité du port de Dieppe, de laquelle sont sortis de nombreux tracteurs et chariots élévateurs. Les bâtiments existent toujours et abritent des PME.

Automobiles SERF (54)

08 juin



Une marque étonnante, née dans le garage de Robert Serf et Georges Didier, d'abord représentants de Ford.

Ils ont commencé à produire vers 1928 leurs modèles, constitués pratiquement entièrement de composants maison, y compris les blocs moteurs. 80 voitures furent produites jusqu'en 1942.

Le Circuit de Picardie : Grand Prix de l'ACF de 1913 (80)

07 septembre



Au début de la course automobile, les Grand-Prix de France organisés par l'ACF se déroulaient sur des circuits éphémères, utilisant des routes existantes. Celui de 1913 a emprunté un tracé de 31 km avec un point de départ à Longueau, utilisant des routes existantes. Devant 100 000 spectateurs, ce fut la Peugeot du célèbre Georges Boillot qui remporta la victoire automobile.

08 septembre

La traversée de la baie en Ford T en 1924 (50)



En août 1924 Claire Clouet a réalisé la traversée de la baie du Mont Saint-Michel au volant d'une Ford T en 15 minutes à l'aller et 13 au retour, affrontant des zones de sables mouvants et jusqu'à 60 cm de hauteur d'eau. L'inauguration a suscité un rassemblement d'une vingtaine de Ford T venues de toute l'Europe.

18 septembre

Le Circuit de Folembray (02)



Bien connu des amateurs de journées circuit, le tracé de Folembray a fêté son demi-siècle en 2023. Lieu de formation des pilotes et d'essais presse, il a aussi connu de véritables compétitions, notamment en Formule Renault où Alain Prost s'est illustré mais aussi en championnat de Tourisme et en moto jusqu'en 1984.

21 septembre

Usines Facel Vega (28)



Facel Vega (1939-1964) et son usine furent créées à Dreux en et c'est dans cette ville que furent produits tous les modèles de la marque, du coupé FV à la petite Facellia. En 1973, Ses bâtiments ont été détruits. L'inauguration de la plaque en présence du maire de la ville a été l'occasion d'un large rassemblement de voitures Facel Vega.

21 septembre

Circuit du boulonnais (62)



De 1909 à 1928, ce circuit de 37 puis 52 km a accueilli de nombreuses éditions d'un *Grand Prix de Boulogne* à la dimension internationale mais aussi la Coupe des Voiturettes et la Coupe Georges Boillot. Y ont notamment couru des grands noms de l'histoire de l'automobile comme Campbell, Frazer-Nash mais aussi le Français Jules Goux.

21 septembre

Alcyon Automobiles (92)



La marque Alcyon a démarré en 1902 en produisant des bicyclettes avant rapidement de proposer des motos puis des automobiles qui rencontrèrent un grand succès avant la première guerre mondiale. L'entreprise se recentra cependant sur les deux-roues avant d'être rachetée par Peugeot en 1954.

02 octobre

Musée National de la Voiture, Château de Compiègne (60)



Ouvert en 1934, c'est le premier musée au monde consacré à la locomotion. Il conserve un fond d'archives consacré aux débuts de l'automobile ainsi qu'une collection hippomobile et automobile exceptionnelle. La pose de la plaque s'est déroulée en présence de Jean-Louis Blanc et Rodolphe Rapetti, directeur du château.

05 octobre

Les automobiles Vermorel (69)



Originellement constructeur de machines agricoles depuis 1850, Vermorel a produit des automobiles de 1899 à 1930. Durant les années 20, elle a entretenu une large gamme de modèles, d'une voiturette économique jusqu'à la AH3 six cylindres. Plusieurs véhicules survivants de cette aventure étaient présents à cette inauguration.

12 octobre

L'Autodrome de Linas-Montlhéry (91)



C'est à l'occasion du centenaire de l'autodrome, le dernier de ce type encore en activité en Europe, que cette plaque a été posée. Ce lieu a été le théâtre d'innombrables courses auto et moto et de records. Il est encore utilisé aujourd'hui pour le développement de véhicules et de manifestations consacrées aux véhicules d'époque.

Les Concours d'Élégance

Année record pour les concours d'élégance labellisés par la FFVE ! On en a comptabilisé 26, soit 10 de plus qu'en 2023. Pour la première fois, la Fédération a même organisé une grande finale clôturant la saison à l'occasion du centenaire de Montlhéry.



Yvon Gascoïn

Référent du programme

Le succès se confirme comme jamais pour les concours d'élégance labellisés par la FFVE. Non seulement leur nombre a fortement progressé en 2024 mais la formule est de plus en plus comprise par les organisateurs. Ces spectacles rencontrent à chaque fois un grand succès auprès du public, qui admire à la fois les voitures ou les motos qui défilent devant lui, mais aussi les tenues

des équipages. Le règlement élaboré par la FFVE stipule en effet que les véhicules se déplacent vers le jury et que les participants arborent un style vestimentaire accordé à leur monture. Certains jouent le jeu jusqu'à confectionner eux-mêmes leur tenue ! Cette année, le règlement a d'ailleurs été modifié afin que la notation récompense à part égale le véhicule et l'équipage. Contrairement à 2023, les annulations ont été peu nombreuses, ce qui a contribué au grand nombre de concours, dont beaucoup constituaient le point d'orgue de manifestations consacrées à l'automobile ancienne.

26

concours
auto et moto
en 2024



Une grande finale des concours d'élégance FFVE à Montlhéry

Pour la première fois, la saison a été clôturée par une grande finale organisée par la FFVE, baptisée « Le Couronnement de l'Élégance ». Elle s'est déroulée à l'autodrome de Linas-Montlhéry (91) le 12 octobre 2024 à l'occasion de la célébration du centenaire imaginée par l'Utac et Peter Auto. Il s'agissait de départager, parmi la quinzaine qui a pu faire le déplacement, les récipiendaires du Grand Prix d'Excellence des concours de l'année. La récompense suprême a été attribuée à la Licorne OX 1909 primée à Bourg-en-Bresse (01) le 30 juin. Elle a devancé la Voisin C24 Charquatre du concours de Vittel, la Jaguar SS100 du Paris Deauville, la Delage D6-70 Cabriolet de Troyes et la Delaunay Belleville P4B de 1924 de Gambay, tandis que le coup de cœur du Jury est revenu à l'Imperial Crown Coupé de 1959 de Vic-sur-Cère.

La cérémonie de remise des prix a également été un moment privilégié de transmission entre les générations grâce à un deuxième jury très spécial : constitué de quatre enfants de 10 à 14 ans, il a remis à la GAR B5 de 1930 primée à Salies-de-Bearn un Trophée Junior. Pour 2025, le responsable du programme, Yvon Gascoïn, est optimiste : « nous tablons sur le même nombre de concours, voire même un peu plus. Alors que nous venons seulement d'ouvrir l'appel à candidature, j'en ai déjà reçu une nouvelle d'un événement qui se déroulera au château de Bouthéon dans la Loire ». Parmi les projets de l'année figurent également la rédaction d'un fascicule destiné aux organisateurs pour les aider à mieux préparer leur événement ainsi qu'une modification de la notation des concours.



Les Concours d'Élégance en 2024

13 avril



Les Légendes de Nice (06)

Après le succès rencontré par la première édition, le Club Cagival Auto Moto a organisé la deuxième sur la Promenade des Anglais, là même où un premier concours d'élégance a eu lieu en 1899. Un cadre prestigieux et des participants à la hauteur avec notamment des Lamborghini Miura, Jaguar SS100 ou Ferrari F50. C'est cependant une Voisin Aérodynne de 1936 qui a remporté le Grand Prix d'Excellence, récompensé d'une sculpture d'Antoine Dufilho.

13 avril



Faites de la Nationale 7 à Pougues-les-Eaux (58)

Organisé pour la deuxième fois dans le cadre de cet événement très fréquenté qui célèbre la route des vacances, ce concours organisé par J'aime Pougues et l'Association des 4V a récompensé une MG TF, dont l'équipage a rendu un hommage vestimentaire à Hergé et ses personnages.

14 avril



Les Légendes de Nice - Motos (06)

Comme en 2023, les motos étaient au rendez-vous des Légendes de Nice et, comme le veut le règlement des concours FFVE, quatre périodes étaient représentées. Les participants ont joué à fond le jeu des tenues d'époque. C'est une Motosacoche 350 de 1937 qui a remporté le Grand Prix d'Excellence.

20 mai



Élégance Automobile à Audruicq (62)

À l'occasion du demi-siècle du Tacot Club Calaisien, 20 véhicules étaient engagés dans cet événement organisé devant la mairie de la commune. Les participants ont particulièrement joué le jeu des costumes, à commencer par les récipiendaires du Grand Prix d'Excellence, attribuée à une Delage berlina carrossée par Lévy de 1922.

15 juin



RétroCoeur AuTau the Camp (13)

Autrefois marseillais, ce concours organisé par AutAu a pris ses quartiers cette année à Aix, dans la pépinière d'entreprises The Camp, qui accueillait une exposition de voitures de James Bond. Animé par l'illustre François Allain, il a consacré une Mercedes 280 SL « Pagode » de 1968.

16 juin



Vittel Élégance Automobile (88)

Ce concours orchestré par le Club Auto Rétro Vosgien a de nouveau investi le parc thermal de la ville. Le niveau était particulièrement élevé, tant au niveau des voitures que des participants. L'Art déco a été primé à travers une Voisin C24 Charquatre de 1933 et les remarquables tenues de son équipage.

23 juin



Concours d'élégance Auto-Weppes (59)

C'est la mairie d'Haubourdin elle-même qui est à l'origine de ce concours orchestré près de l'Hôtel de Ville. Durant le même week-end, la commune a d'ailleurs été labellisée "Ville d'Accueil des Véhicules d'Époque" !

La récompense la plus prestigieuse a été attribuée à une Renault 4CV de 1958 et sa caravane.

30 juin



Élégance Automobile à Bourg-en-Bresse (01)

Présenté comme un festival des années 30 à 60, Rétro-Folies, organisé à Ainterxpo intégrait un concours conçu par Le Tacot Club de l'Ain. Il a départagé quelques très beaux modèles dont une La Licorne de 1909, qui a reçu le Grand Prix d'Excellence, doublé du premier prix lors du Couronnement de l'Élégance à Montlhéry en octobre.

06 juillet



Élégance à Sury-aux-Bois (45)

C'est en fin de journée et jusqu'à la nuit que s'est déroulé ce concours voulu par Sury Auto Collection, connu pour son rassemblement mensuel de Montargis. Une rarissime Salmson Randonnée S4G de 1951 a remporté le Trophée d'or FFVE.

13 juillet



Puy Mary Historic à Vic-sur-Cère (15)

Alors que la commune de Vic-sur-Cère a été labellisée "Village d'Accueil des Véhicules d'Époque", le concours d'élégance FFVE organisé par le très dynamique Cère Auto Rétro a consacré une somptueuse Imperial Crown Coupé de 1959.

21 juillet



Concours d'élégance Automobile de Rambouillet (78)

Le Rendez-vous de la Reine ne se contente pas d'organiser un rassemblement mensuel : il a proposé pour la troisième fois un concours d'élégance particulièrement fourni en modèles d'avant-guerre. C'est d'ailleurs une spectaculaire Ford T en carrosserie speedster de 1911 qui a reçu la plus haute récompense.

14 août



Concours d'élégance de La Baule (44)

Le concours d'élégance de La Baule fêtait son centenaire durant trois jours de festivités durant lesquels la localité a été labellisée Ville d'Accueil. C'est le samedi soir au stade François André que l'événement principal a eu lieu, devant 1618 spectateurs. 40 automobiles y participaient, dont une Delage D6 de 1948 carrossée par Guilloché, primée par le jury.

15 août



Concours d'élégance de Tonneins (47)

En conclusion de la fête Saint-Christophe, le Concours de Tonneins a encore donné lieu à une édition exceptionnelle, organisée en soirée dans le théâtre en verdure et clôturée par un feu d'artifice. Ce n'est rien moins qu'une Bugatti 57 Atalante qui a reçu la récompense suprême.

17 août



Concours d'élégance de Saint-Cado (56)

Labellisé pour la deuxième fois par la FFVE, ce concours faisait une nouvelle fois défiler les voitures sur le front de mer. Il a consacré une remarquable Cadillac V63 de 1924 et son équipage en tenue des années folles parfaitement accordée.

06 septembre



Concours d'élégance de la Coupe Florio (22)

Organisé en soirée au Parc des Promenades, le concours faisait partie de trois jours de festivités au centre de la ville, consacrés à l'automobile ancienne avec notamment une montée historique en présence d'Ari Vatanen. C'est une Buick Super Sedanette de 1949 qui a remporté la mise.

08 septembre



Le Touquet Paris Plage Historique By JPM (62)

Ce concours est devenu une tradition annuelle qui se tient à l'hôtel Westminster du Touquet avec toujours un parfum de prestige. Une resplendissante Lancia Aurelia B20 de 1957 a reçu le Grand Prix d'Excellence.

13 septembre



Concours d'élégance auto du Circuit des Remparts d'Angoulême (16)

Événement majeur de la rentrée, le Circuit des Remparts tenait sa 52^{ème} édition, qui fut l'occasion de labelliser la cité Ville d'Accueil pendant le concours d'élégance, organisé comme toujours en soirée, sur l'esplanade du Champs de Mars. Il a récompensé une DS21 Le Dandy carrossée par Chapron de 1968, conservée dans la même famille depuis l'origine.

13 septembre



Concours d'élégance moto du Circuit des Remparts d'Angoulême (16)

Organisé le même soir que le concours auto, celui des motos faisait également rouler les participants sur une estrade devant le public de l'Esplanade du Champs de Mars. Ils ont bien joué le jeu des tenues d'époque, qui ont compté dans l'attribution du Grand Prix d'Excellence à l'équipage féminin d'une Peugeot P54 et sa remorque.

14 septembre



Saint-Jean Cap Ferrat Prestige Motors (06)

C'est l'année des Salmson puisque ce concours organisé sur le port de la ville a consacré une Grand Sport de 1924, quelques semaines après celle de Sury-aux-Bois. Un événement réellement populaire malgré le caractère opulent des lieux.

14 septembre



Éléance à Briare (45)

À l'occasion du deuxième "Bouchon de Briare", ancienne étape de la N7, un concours s'est tenu au Champ de Foire de la ville. Il a consacré une sympathique Peugeot 203 découvrable.

15 septembre



Concours d'élégance des 48h de Troyes (10) :

23 voitures étaient inscrites à ce concours qui se déroulait dans le cadre d'un rallye touristique et plusieurs animations autour de la voiture ancienne dans les environs de la préfecture de l'Aube. Un splendide cabriolet Delage D6-70 a été primé.

22 septembre



Art Automobile - Gambais (78) :

Toujours d'un très haut niveau, l'exposition Art Automobile était de nouveau orchestrée de main de maître par Jean-Marc Thévenet, en dépit d'une pluie persistante. C'est une remarquable Delaunay-Belleville P4B de 1924 qui a remporté le Trophée d'Excellence.

22 septembre



Concours d'élégance Cap Rétro (34) :

Ce concours d'élégance au Cap d'Agde labellisé pour la troisième fois avait à nouveau rendez-vous sur le port au pied de la grande roue, à l'occasion du 8^{ème} Cap Rétro. C'est une splendide Talbot T15 Cabriolet bicolore de 1938 qui a reçu le prix d'or.

28 septembre



Maxime auto élégance (83) :

À l'occasion de *Rêves Auto*, un nouvel événement organisé au centre de Sainte-Maxime par la mairie et l'office de tourisme, un concours de haut niveau avait lieu départagé par un jury où siégeait un certain Bernard Darniche. La récompense la plus prestigieuse a été attribuée à une Bugatti Type 46 dite « Petite Royale ».

28 septembre



Concours d'élégance Automobile de Salies de Béarn (64) :

Malgré une météo peu amène, une douzaine d'automobiles ont participé à ce concours labellisé pour la première fois et orchestré par Roulez Rétro, en même temps qu'un rassemblement de véhicules d'époque. Sur le parc du casino de la ville, c'est une rare GAR Type B5 de 1930 qui a gagné le droit à participer à la finale à Monthléry.

06 octobre



Concours d'élégance Paris Deauville (14) :

C'est l'un des rallyes d'automobiles classiques les plus emblématiques, organisé par le Club de l'Auto : le Paris Deauville s'est une nouvelle fois conclu par un concours d'élégance sur le boulevard Cornuché. Une Jaguar SS100 a été consacrée et s'est illustrée à la finale de Monthléry.

12 octobre



Couronnement de l'Élégance - Montléry (91) :

L'Autodrome de Linas-Monthléry a fêté son centenaire en 2024. La FFVE a marqué le coup en inaugurant une plaque des Lieux de l'Histoire Automobile, mais également en organisant un concours d'élégance réunissant différents lauréats de tous les Concours d'Élégance labellisés FFVE de l'année. Ce concours s'est tenu avec le soutien de ses partenaires : La Vie de l'Auto, Autosur Classic et Tilt Productions. C'est la Licorne OX de 1909 qui a remporté le titre ultime de cette saison des Concours d'Élégance.

Un arbre pour chaque attestation

Les forêts françaises bénéficient toujours du soutien de la FFVE, qui a signé avec le syndicat de propriétaires privé Fransylva un partenariat en 2019 afin de financer le reboisement de parcelles abimées. Un programme qui continue sur sa lancée en 2024.



Daniel Sauvagère

Référent du programme



La plantation du 100 000^{ème} arbre en 2023 sur l'autodrome de Montlhéry n'a pas été synonyme de pause pour le programme "un arbre, une attestation", toujours autant d'actualité. Il constitue toujours une manifestation concrète de l'engagement citoyen du mouvement de la collection, qui compense ainsi en partie les -faibles- émissions de CO² des véhicules d'époque. Les campagnes de plantation financées par la FFVE ont repris pour la saison 2023-2024.

Rappelons qu'elles ne sont réalisées que sur des parcelles qui ont subi des dommages. Ainsi, la dernière a notamment concerné 2,54 hectares victimes d'un incendie à Saint-Just-en-Chevalet, dans la Loire mais aussi 0,71 hectares en Côte d'Or et 2,50 hectares en Ardèche dévastés par la maladie. Au total, 34 hectares sont concernés par la dernière campagne, qui a eu lieu à cheval sur 2023 et 2024, pour respecter le cycle naturel.

Un programme national

Les territoires concernés par ce programme continuent de s'élargir. Cinq nouveaux départements en ont bénéficié durant la saison : l'Ardèche, le Cantal, la Côte d'Or, le Gers et la Loire.

Ils sont 24 à en avoir bénéficié depuis le début du programme. Depuis 2019, 135 772 arbres ont été plantés dans les principales régions forestières françaises. Une vingtaine d'essences sont concernées avec une forte proportion de chênes mais aussi des châtaigniers, des hêtres, des épicéas, des sapins ou encore des pins maritimes.

Le choix des régions et des parcelles se fait naturellement en accord avec Fransylva. « La collaboration se passe toujours formidablement bien », témoigne Daniel Sauvagère, administrateur du programme. « Nous avons toujours de très nombreux échanges et j'ai aussi des contacts directs avec les propriétaires concernés, qui nous témoignent leur reconnaissance ».

Pour 2025, l'intention est justement de mieux faire connaître ce programme, notamment en recueillant leurs témoignages. Quant aux plantations, elles vont naturellement se poursuivre : chaque collectionneur qui demande son attestation peut affirmer qu'il contribue au renouvellement de la forêt française.



135 772

arbres plantés depuis 2019

Sécurité

Coup d'accélérateur pour le programme sécurité en 2024 qui a connu une forte progression du nombre de signatures de sa charte, y compris de la part de personnalités publiques. Comme des milliers de collectionneurs anonymes, elles se sont engagées à une conduite sûre à bord de véhicules d'époque bien entretenus.

Jean-Pierre Condemine

réfèrent du programme



Le souffle ne retombe pas : avec 8 000 signatures enregistrées depuis son lancement en 2022 et plus de 3 000 pour la seule année 2024, la charte du collectionneur remporte une forte adhésion. Elle incite à une conduite vertueuse des véhicules d'époque à travers trois dimensions essentielles : la conduite, l'entretien et le respect de l'environnement. Par

leur engagement, certaines célébrités ont appuyé le programme cette année au Salon Rétromobile : la plus grande championne de rallye de l'histoire, Michèle Mouton, a

ainsi ajouté son nom à la liste des signataires, tout comme Bruno Saby, Champion de France de rallye et de rallycross au Salon Époqu'Auto. Elles s'ajoutent à celles de François Allain, le célèbre animateur mais aussi de Jean Ragnotti, Jacques Laffite ou Jean Claude Andruet que l'on ne présente plus. « *Le sujet est plus que jamais d'actualité : certains accidents tragiques ont rappelé en 2024 que le véhicule d'époque pouvait être impliqué dans des collisions, même si elles sont rares et que dans la très grande majorité des cas leurs conducteurs ne sont pas responsables.* » précise Jean-Pierre Condemine, référent du programme.

La FFVE incite les internautes grâce à un pop-up sur sa page d'accueil à s'y intéresser. C'est en effet en ligne que l'on peut accéder à des modules d'apprentissage très détaillés,

réalisés avec des partenaires experts : ECF, mais aussi Autosur, Carene Assurances, Classic Expert et le Syndicat du Pneu. Ils rappellent des réflexes essentiels pour rouler en toute sécurité à bord de véhicules par définition dépourvus des garde-fous modernes. « *Rouler de manière conviviale et détendue et s'assurer du bon entretien de son véhicule ne s'oppose pas au plaisir de la collection, bien au contraire : cela garantit des sorties réussies en toute sérénité* » argumente Jean-Pierre Condemine.

8000

signatures
pour la Charte du
Collectionneur



Des grands noms du sport automobile signataires

De nombreux projets pour 2025

Le référent du programme ne compte pas s'arrêter à la charte et aux modules de formation en ligne, même s'il s'attache toujours à appuyer leur diffusion, notamment grâce aux Délégués Régionaux et aux clubs : « *certains se sont approprié le programme comme "Talon au plancher", qui réunit des collectionneuses qui ont toutes signé la charte* » précise-t-il. Il souhaite également attirer l'attention des collectionneurs sur trois sujets essentiels :

- le vieillissement des pneus, parfois invisible mais dangereux concernant l'adhérence
- la rouille structurelle, souvent peu visible, notamment sur les modèles à plateforme
- la conformité des véhicules, essentielle pour rouler en sécurité et en accord avec la loi

Il est également question de jouer la synergie avec le nouveau programme *Jeunes Générations*, notamment pour former à la conduite des véhicules d'époque, comme l'expose le référent : « *Certains jeunes qui ne baignent pas dans le milieu depuis leur enfance peuvent redouter la conduite de véhicule à transmission non synchronisée ou au freinage peu efficace. Il y a tout un champ d'action pour nous à ce niveau* ».

Les Conférences

Informé le public, conseiller les collectionneurs candidats à l'achat mais aussi accompagner les adhérents à propos des enjeux associatifs : le programme conférence a pris une nouvelle ampleur en 2024.



Francis Piquera

référent du programme

C'est désormais une habitude sur les grands Salons français consacrés aux véhicules d'époque : la FFVE tient des conférences et le public attend de plus en plus ces rendez-vous. Les plus suivis sont ceux consacrés à la carte grise collection et aux attestations FFVE, qui soulèvent toujours autant de questions de la part des collectionneurs : « *Ils sont encore trop nombreux à s'engager sur l'achat de véhicules sans traçabilité. Certains investissent beaucoup dans leur restauration avant de se rendre compte que leur immatriculation va être un parcours du combattant* » explique Francis Piquera, administrateur du programme. C'est pourquoi deux sessions ont été consacrées au sujet lors de la dernière édition du Salon Époqu'Auto.

Le thème a été abordé également à Rétromobile en février mais aussi à Avignon Motor Passion en mars

et à Rouen en septembre. D'autres enjeux importants font l'objet de conférences publiques : à Lyon, il a été question des jeunes et la collection, de l'entretien et l'assurance des véhicules d'époque ou encore des métiers d'art et de la restauration. Le responsable du programme a également mis en œuvre sa compétence d'historien de l'automobile en délivrant à Rouen un exposé sur la toute première course automobile entre Paris et la capitale normande en 1894.

Ce programme se développe également hors Salon, il est intervenu en janvier auprès des étudiants et anciens étudiants de la grande école de commerce EDHEC à Paris, au sujet d'André Citroën : une manière pour la Fédération de se faire connaître d'un nouveau public de décideurs. Une conférence inédite consacrée à l'histoire des Concours d'Élégance à la Française et leur rôle dans la promotion du luxe est d'ores et déjà programmée en avril prochain.

De nouvelles thématiques de webinaires en 2025, comme les pièces détachées

Des webinaires pour les adhérents de la FFVE

Parmi les nouveautés de l'année 2024 du programme, figurent "Les entretiens de la FFVE", des webinaires en ligne qui s'adressent exclusivement aux membres de la Fédération. Ils ont traité tout particulièrement des enjeux de la gestion de club et ont connu un vrai succès avec près de 100 participants à chacune des trois sessions proposées. « *Certains fondateurs de club se retrouvent presque à gérer une PME alors que ce n'est pas leur métier. Nos sessions ont été particulièrement suivies et appréciées, ce qui prouve que c'était très attendu* » souligne Francis Piquera. Les thèmes abordés concernaient la comptabilité, la trésorerie et la finance ;



le droit et la responsabilité des associations et enfin les questions d'assurance pour leurs dirigeants. Ces sessions sont animés par des experts : avocat, expert comptable, cabinet d'assurance. Des sujets très techniques donc, mais essentiels pour le bon déroulement de la vie associative. Fort de ces succès, le programme envisage de nouvelles thématiques de webinaires en 2025 comme les pièces détachées.

Jeunes Générations

Transmettre aux plus jeunes la passion du véhicule d'époque pour que ce patrimoine continue de rouler et d'être entretenu : c'est l'objectif du nouveau programme Jeunes Générations, né durant l'été 2024.

C'est une préoccupation du Président Jean-Louis Blanc depuis son arrivée à la tête de la FFVE en 2018 : rajeunir le mouvement de la collection et en transmettre la passion, des ambitions cruciales pour la survie du patrimoine roulant. Elles sont à l'origine de la création du groupe de travail Jeunes Générations, transformé en programme depuis l'été 2024. Qui mieux qu'un jeune collectionneur pour l'incarner ? Passionné par la marque Bignan, en activité entre 1919 et 1931, Maximilien Rousselle (28 ans) est à sa tête et en a orchestré les premières réalisations concrètes, mises en œuvre lors de l'édition 2024 d'Époqu'Auto à Lyon. Cet événement a justement fait l'objet d'une visite guidée offerte à une douzaine de jeunes, recrutés sur les réseaux sociaux grâce à une publication

Une visite guidée pour une douzaine de jeunes au Salon Époqu'Auto 2024

Une action auprès des clubs

À l'occasion du Salon lyonnais, une conférence organisée par la FFVE a été consacrée à la thématique « Les jeunes et la passion automobile », animée par le responsable du programme et quatre autres jeunes participants : Hugo Chabanne (collectionneur de Ford T), Pierre Bothorel (fondateur de la section jeunes du MG Club de France), Lorentine Pegon (instructrice de pilotage et passionnée de youngtimers japonaises) et enfin Julien Decoeyce (apprenti dans un CQP mécanicien réparateur de véhicules historiques).

Trois angles ont été abordés : la formation des jeunes professionnels de la restauration, comment attirer de nouvelles

Une réflexion sur les pratiques à mettre en œuvre pour attirer des jeunes dans les clubs

Maximilien Rousselle

Référént du programme



de la FFVE. Une initiative née du constat que les novices ne savent pas toujours comment appréhender ce monde extrêmement varié. « *Le Président du Salon, Pierre Desmerger, leur a lui-même présenté la collection Bertone tandis que des membres des clubs Voisin, MG et Delahaye se sont prêtés au jeu de l'explication. À la fin de la visite, les jeunes ont fait part de leur satisfaction et ont même préféré la partie consacrée aux avant-guerres !* » se réjouit Maximilien Rousselle.



recrues au sein des clubs de véhicules d'époque et enfin les réseaux sociaux, afin d'inciter ces derniers à mieux y communiquer. Une problématique sur laquelle travaille spécifiquement le programme, qui souhaite élaborer une charte des bonnes pratiques à adopter pour mieux s'adresser à ce public : « *Il n'est pas concevable pour un jeune en 2024 d'envoyer son inscription exclusivement sur un formulaire papier par courrier comme c'est encore la norme pour certains clubs* » affirme Maximilien Rousselle. Ce travail est réalisé à partir du terrain en recueillant les expériences et les desideratas de jeunes collectionneurs, membres ou non de clubs. Un chantier d'ampleur pour 2025 mais d'autres projets sont déjà en cours d'élaboration : lors de la Traversée de Paris le 12 janvier 2025, des participants seront sollicités pour accueillir dans leur véhicule d'époque des jeunes et leur faire vivre l'expérience concrète de la collection. Enfin, une page dédiée au programme sera mise en ligne dès le début de l'année sur le site de la FFVE.



Les groupes de travail de la

Gâce à l'expertise de ses membres, les groupes de travail étudient les secteurs dans lesquels la FFVE pourrait intervenir à l'avenir. En fonction des résultats de leurs analyses, ces groupes aboutissent à des programmes ou créent des commissions.

Les groupes de travail actifs en 2024



La Bibliothèque

Dans le cadre de sa mission de préservation de la mémoire des véhicules anciens, la FFVE développe un projet de bibliothèque réunissant divers documents, tels que des fiches constructeur, des fiches d'homologations, des livres, des revues anciennes, des photos, des vidéos, des affiches et des brochures. Ce projet contribue à enrichir et diffuser l'histoire des véhicules anciens, tout en renforçant l'expertise de la FFVE dans la datation de ces véhicules.



Youngtimers

Le groupe "Youngtimers" a pour mission de définir le contenu nécessaire à la création d'un département spécifique au sein de la Fédération. Son objectif principal est d'accompagner les passionnés de véhicules Youngtimers, en les préparant à leur future évolution vers le statut de collectionneur à part entière.



Véhicules utilitaires, militaires, agricoles, pompiers

Ce groupe de travail de la FFVE se concentre sur les spécificités des véhicules utilitaires. Il a pour objectif de définir des actions ciblées, comme l'extension de l'utilisation du permis B pour la conduite de véhicules pesant jusqu'à 4,5 tonnes, ainsi que des initiatives liées au transport nostalgique et à l'entretien des véhicules anciens, en collaboration avec Autosur Classic et ECF. En partenariat avec Bosch, le groupe prévoit également de relancer l'opération "Bien régler son véhicule d'époque".



Action musées

Ce groupe de travail se focalise sur les besoins des musées en réalisant une étude approfondie, visant à dresser une cartographie précise des musées automobiles à l'échelle nationale. Cette étude permettra d'évaluer leur importance culturelle, patrimoniale et économique. L'objectif est également de mettre en lumière la diversité des établissements, qu'ils soient grands et renommés ou plus petits et moins connus, malgré la richesse de leurs collections. L'accent est désormais mis sur la promotion de leur visibilité par le biais de nouvelles initiatives.

Pièces détachées



Au sein de ce domaine complexe, où la qualité des produits peut varier considérablement pour les collectionneurs, l'objectif est de dresser une liste complète des différentes options disponibles et de mettre en place des solutions visant à encourager la production tout en garantissant la confiance des acheteurs quant à la qualité des produits. Le groupe, qui se réunit virtuellement chaque premier jeudi du mois à 18h, invite tous les intéressés à participer à cette réflexion innovante.

Femmes et véhicules d'époque



Le groupe dédié aux passionnées de véhicules d'époque et donc exclusivement féminin développe des initiatives visant à faciliter l'intégration des femmes dans cet univers majoritairement masculin. Plusieurs propositions sont à l'étude pour soutenir ces collectionneuses, les encourager à s'affirmer dans leur passion et leur offrir des moments de partage et de convivialité.

Partenaires



La FFVE adopte une communication proactive afin de mieux informer ses partenaires sur les actions en cours, renforçant ainsi les synergies. En mettant un accent particulier sur la valorisation de ses partenaires, la Fédération est ravie d'accueillir ASPEN et ECF en tant que nouveaux partenaires cette année.

Arts et véhicules d'époque



Ce groupe de travail explore diverses pistes pour favoriser un rapprochement entre l'art et l'automobile. Tout comme une œuvre, le véhicule fait partie intégrante du patrimoine. L'objectif est de sensibiliser le public à l'esthétique des véhicules et aux savoir-faire associés à l'univers automobile. Plusieurs initiatives sont en cours d'étude pour créer une rencontre entre le public, les collectionneurs et les artisans.

Avant guerre



Lors du Salon Rétromobile, le stand de la FFVE situé au niveau des clubs a présenté une Amilcar C6 de 1927 ainsi qu'une animation photo pour le public. Actuellement, la FFVE développe un document intitulé "Comment restaurer un véhicule en toute confiance pour obtenir une attestation FFVE", en lien avec ce groupe de travail.

Nouveaux carburants



Ce groupe de travail voit le jour grâce au nouveau partenariat avec le groupe ASPEN, créateur de carburants propres. Le but est d'étudier les nouveaux carburants, pour une transition plus douce et une utilisation durable des véhicules de collection dans un monde en décarbonation. L'objectif est de mener des actions afin d'associer véhicules anciens et carburants propres, pour perdurer ce patrimoine roulant tout en assurant une responsabilité environnementale.

Les commissions de la FFVE

Au sein de la FFVE, deux commissions se chargent d'enjeux importants pour le monde de la collection : le meilleur accueil du handicap dans les manifestations consacrées aux véhicules d'époque et le traitement des attestations pour les répliques et véhicules modifiés.

La commission handicap

La commission handicap réunit des médecins spécialisés et des personnes souffrant de handicap et des proches aidants. Menée par Jean-Gabriel Martin, elle est à l'origine d'un label FFVE garantissant l'accessibilité des événements. À ce jour, neuf d'entre eux ont réalisé les démarches et les travaux nécessaires pour l'obtenir et ce nombre devrait progresser en 2025, notamment grâce au coup de projecteur qu'a constitué un article publié dans le numéro 23 de l'Authentique au printemps 2024. Le Salon de Rennes est en cours de labellisation et Rétromobile a confirmé son intention d'améliorer l'accueil des handicapés.

Par ailleurs, deux communes ont consenti cette année des investissements pour rendre accessibles les terrains où se déroulent régulièrement des événements. Il s'agit de La Ferté Saint-Aubin dans le Loiret qui loue des toilettes pour handicapés à l'occasion des rassemblements mensuels du club local et Morée dans le Loir-et-Cher, où se déroule annuellement une importante bourse. Elle profite désormais d'emplacements stabilisés pour faciliter la mobilité et de toilettes adaptées. Charité bien ordonnée commençant par soi-même, la FFVE bénéficie elle-même sur les Salons d'un kiosque accessible aux PMR qui a été modifié à Époqu'Auto à Lyon afin qu'il soit 100 % conforme. « *Le défi le plus complexe concerne cependant encore et toujours les promenades en véhicules d'époque, car il est en général déjà très difficile pour les organisateurs de trouver un hébergement disponible sans même intégrer le critère de l'accessibilité* » témoigne Jean Gabriel Martin, qui ne cesse de militer en faveur de l'accessibilité.



La commission répliques et transformations

En matière de répliques et de véhicules non homologués, la politique de la FFVE est toujours aussi claire : aucune attestation pour les véhicules de moins de 30 ans et pas de passe-droit pour les transformations non homologuées. Dans les cas de demandes d'attestation les plus pointues que les analystes ne sont pas en mesure de traiter, une commission ad hoc de 11 membres se réunit pour statuer, à partir des conclusions techniques des sachants et de recherches réalisées à partir d'archives. Administrée par

Pierre-Jean Desfosse, elle se réunit de moins en moins souvent, la politique de la Fédération étant désormais bien connue par les collectionneurs : les demandes d'attestation pour des modèles qui ne respectent pas les règles sont moins nombreuses. Elle n'a été réunie que deux fois en 2024. Bien entendu, les répliques de plus de 30 ans peuvent, quant à elles, bénéficier d'une attestation, mais uniquement sous le nom de leur constructeur : pas question de reprendre le nom du modèle imité dans sa dénomination officielle.

Retrouver la FFVE sur les manifestations

Les manifestations constituent l'un des fondements essentiels de la FFVE, qui est présente à tous les grands Salons nationaux, mais également à de nombreux événements locaux grâce à un réseau de Délégués Régionaux très actifs sur le terrain. Ces rencontres sur le terrain jouent un rôle clé dans la création de liens solides entre les collectionneurs et le grand public.

À chaque événement, un constat s'impose : la passion demeure intacte !

Rétromobile, Salon du 2 Roues, Époqu'auto... encore une année riche en manifestations, où le nouveau format de stand FFVE (inauguré à Époqu'auto 2023) a continué de faire ses preuves, plus modulable que jamais en fonction des besoins !

Les Salons ne sont pas les seuls rassemblements où la FFVE est présente. Par exemple lors des concours d'élégance, notamment au sein d'autres manifestations : 48 heures de Troyes, Circuit des Remparts d'Angoulême...

La FFVE est également présente au plus près des collectionneurs, lors des bourses d'échanges ou rassemblement locaux, où se rendent régulièrement nos Délégués Régionaux afin de parler avec les clubs, répondre aux questions et promouvoir les actions de la Fédération.



Lors de certaines manifestations, la FFVE récompense les collectionneurs et les clubs en leur attribuant des trophées lors d'événements majeurs.

De cette manière, la Fédération remplit pleinement sa mission : valoriser l'engagement des clubs dynamiques, mettre en lumière les histoires passionnantes des collectionneurs, stimuler l'intérêt des jeunes et créer des instants de convivialité autour de cette passion.

Au-delà des manifestations, les clubs peuvent également être mis en avant via la rubrique "un club, un coup de cœur" du blog de la FFVE.

Le fonds de dotation

Afin de recueillir les soutiens d'entreprises et de collectionneurs désirant agir pour la sauvegarde du patrimoine roulant et la promotion des savoir-faire liés, le Fonds de Dotation a été créé. C'est l'un des grands projets de la Fédération, dont le site Internet a été lancé fin 2024.

Protéger et transmettre le patrimoine roulant national

Son projet est multiple. Tout d'abord, le Fonds vise à financer de nouveaux projets pour protéger et développer les nombreux métiers d'excellence sollicités lors de la restauration ou de l'entretien de véhicules d'époque. Il ambitionne également de lancer des actions en faveur de la préservation de l'environnement. Enfin, il pourra développer de nouvelles initiatives en faveur de la transmission de la passion automobile envers les nouvelles générations.

Différents soutiens possibles pour les collectionneurs et entreprises amis

Le Fonds de Dotation de la FFVE financera de manière autonome ses propres actions, qui pourront rejoindre et compléter certains projets issus des Programmes de la FFVE. Il peut recevoir tous types de soutiens de la part de particuliers passionnés (dons, donations, legs, contrats d'assurance-vie) et accueillir des sociétés mécènes, toutes et tous comme véritables partenaires sur ses actions, liés ensemble par le partage de valeurs communes.

En retour à ces soutiens, les avantages sont indéniables. D'un point de vue fiscal, les particuliers et les entreprises bénéficient de fortes réductions d'imposition. Pour les premiers, ces avantages portent sur la baisse de leur Impôt sur le Revenu (66 % du montant apporté dans la limite de 20 % de ses revenus imposables) ou des droits de succession sur des biens ou des contrats d'assurance-vie en cas d'héritage (exemption de droits de mutation à titre gratuit). Pour les secondes, une réduction importante (60 %) de leur Impôt sur les

Sociétés est à noter. Enfin, les entreprises peuvent aussi proposer la mise à disposition gracieuse de compétences afin d'aider le Fonds dans le développement de ses programmes. En termes d'image, les partenaires sont mis fortement en lumière à travers les actions d'intérêt général, et augmentent leurs notoriété et image de marque.

Pour finir, le Fonds FFVE percevra également les dividendes réalisés par sa société commerciale VCS (Véhicules de Collection Services) via la place de marché en ligne FFVE Services. Ces revenus viendront compléter les fonds collectés. « *Le bien-fondé de cette idée nous a été confirmé car nous commençons à recenser beaucoup de projets de dons et de legs pour la Fédération, qui témoignent de sa nouvelle image et de son nouvel attrait pour les collectionneurs. Nous avons souhaité créer cet outil qui n'a pas ou très peu de frais de fonctionnement pour qu'ils soient fléchés à 100 % dans des actions* » explique Jean-Louis Blanc, Président de la FFVE.

Un fonctionnement simple et transparent

Le Fonds de Dotation est géré par un Conseil d'Administration, auquel viendra sous peu s'ajouter un Comité Consultatif. Ce dernier sera composé de personnalités reconnues et indépendantes du milieu automobile qui aideront et conseilleront le Conseil d'Administration quant à l'affectation des sommes collectées et le suivi des programmes entrepris.

Le Fonds fera également appel à un Comité d'Experts, pour l'aider à étudier la pertinence d'accepter les propositions de donations et legs. Ses actions seront rendues publiques sur son site et dans ses publications.

Une présence sur les Salons dès Rétromobile 2025

Avec son Fonds de Dotation, la FFVE franchit une nouvelle étape, et l'accueillera à ses côtés sur les Salons dès Rétromobile. De nouvelles perspectives très réjouissantes pour la préservation du patrimoine roulant !

Étude nationale FFVE 2024

Plus de 12 000 réponses pour l'enquête nationale FFVE !

Soucieuse de mieux connaître les retombées socio-économiques du secteur du véhicule d'époque et ses évolutions suite à la crise du Covid et la mise en place des ZFE, la FFVE a pris l'initiative en mars 2024 de mener sa propre enquête sur le territoire français. Pour ce faire, un appel d'offre a été lancé, remporté par un institut de sondage spécialisé reconnu. Cette étude nationale a été menée auprès de quatre publics : les collectionneurs en premier lieu, les présidents de club, les professionnels de la restauration mais aussi les organisateurs de grands événements consacrés au véhicule d'époque.

Les réponses ont été récoltées durant quatre semaines et les sondés ont été recrutés grâce aux contacts de la FFVE mais aussi par l'intermédiaire d'appels passés dans la presse et sur les réseaux sociaux. 12 226 personnes se sont prêtées au jeu des questions, ce qui correspond à un parc de 42 677 véhicules jugés de collection par leurs propriétaires.

Selon l'institut avec lequel la FFVE a réalisé ce travail, un tel nombre de résultats permet de garantir une marge d'erreur inférieure à 0,5 % !



Un secteur économique important

Parmi cet échantillon très représentatif, 268 professionnels ont répondu sur les 4 000 ayant une activité collection en France et 284 responsables de clubs. Un gros travail d'analyse a dû ensuite être réalisé durant deux mois à partir des chiffres bruts récoltés avant d'aboutir à l'étude finale, distribuée aux contacts de la FFVE. Elle constitue un outil précieux pour les Délégués Régionaux et les administrateurs, qui disposent ainsi de chiffres fiables lors de leurs conversations avec les élus locaux ou nationaux. « *Par exemple, le fait que seuls 17 % des véhicules de collection stationnent dans une ZFE et que 93 % d'entre eux soient en motorisation essence constitue un argument fort lorsque nous demandons aux agglomérations concernées une dérogation à l'interdiction de circuler pour les véhicules dotés du*

titre d'immatriculation collection » témoigne Pascal Rousselle, Vice-Président secrétaire de la FFVE. L'enquête révèle également l'importance que représente du point de vue économique le secteur avec 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel et 23 500 salariés sur le territoire national. Elle présente également des perspectives positives pour les professionnels qui souhaitent se lancer puisque 60 % des entreprises consultées pensent que leur chiffre d'affaire va progresser dans les années à venir. Pour la FFVE, elle permet de confirmer le bien fondé de ses initiatives et notamment de son programme transmission des savoirs, qui répond aux préoccupations les plus fortes des professionnels en matière de recrutement.

Contrôle technique moto et la FFVE

Contrôle technique moto : l'action de la FFVE

Pour les propriétaires de deux roues, l'instauration d'un contrôle technique obligatoire en avril est apparue comme l'événement majeur de 2024, d'autant plus que la mesure a été prise rapidement, suite à une décision finale du Conseil d'État en juin 2023. En ce qui concerne les deux et trois roues de collection, les mêmes règles que pour les automobiles s'appliquent pour l'instant, avec un contrôle obligatoire tous les cinq ans, sauf pour les modèles d'avant 1960, qui sont exemptés. Il s'adapte naturellement à l'année de production des engins concernés, notamment en ce qui concerne les exigences de pollution, de bruit et d'éclairage.

Une particularité française concerne l'application de cette réglementation européenne aux catégories L1 et L2, c'est-à-dire les 50cm³. Autrement dit, sont concernés les cyclomoteurs dont notre pays a été un très grand producteur : qui ne connaît pas un Solex ou une « Bleue » dans son entourage ?



© JNVE 2024 - Antoine Vuves

Un seul et unique contrôle technique

Cette mesure représente un enjeu important pour de nombreux collectionneurs qui possèdent des cyclomoteurs ou motocyclettes par dizaines et pour qui il est difficilement envisageable de les passer tous les cinq ans au contrôle. À l'instigation du Président Jean-Louis Blanc et du Vice-Président moto Erick Villa, la FFVE a donc proposé à l'État de supprimer cette périodicité de cinq ans pour les deux et trois roues dotés d'un titre d'immatriculation collection.

Elle fait suite à de nombreux échanges avec les responsables de clubs et collectionneurs. Le contrôle technique ne serait donc réalisé qu'une seule fois, sauf en cas de changement de propriétaire. Cette proposition a été formulée auprès des autorités concernées le 6 juin 2024. « Elle a été bien accueillie mais bien sûr les bouleversements politiques ont retardé le processus : nous allons devoir reprendre notre bâton de pèlerin. Je défends mordicus ce projet, car il représente une motivation pour les collectionneurs de passer toutes leurs machines au contrôle » argumente Erick Villa.

Attestation FFVE et carte grise collection

Une forte réduction des délais pour la délivrance de l'attestation FFVE

L'immatriculation des véhicules de collection constitue sans aucun doute la question à propos de laquelle la FFVE est le plus souvent consultée par les collectionneurs. Afin d'obtenir un titre collection, accessible aux véhicules de plus de 30 ans conformes à leur état d'origine, un document est en effet nécessaire : l'attestation, qui certifie l'âge et les caractéristiques du véhicule. Au titre de sa délégation de service public délivrée par le ministère de la Transition écologique, la Fédération délivre ce document indispensable mais en aucun cas le titre d'immatriculation, qui reste du ressort de l'ANTS.

Sur le dernier exercice qui s'arrêtait au 30 septembre 2024, plus de 46 000 attestations ont été délivrées, un record. « *La Fédération a réalisé un gros effort pour réduire les délais de délivrance : ils sont passés de 30 à 15 jours pour les particuliers et professionnels non adhérents et à trois/quatre jours pour les professionnels adhérents. L'accélération de traitement explique en grande partie l'augmentation de ce chiffre* » témoigne Fanny Filmotte, directrice du service de la réglementation et des attestations. Deux personnes de plus ont d'ailleurs rejoint son équipe d'analystes cette année. Des progrès qui confortent le succès de la dématérialisation introduite fin 2022 : 92 % des demandes sont aujourd'hui réalisées en ligne. La procédure a fait l'objet de nouvelles améliorations cette année avec l'intégration d'une intelligence artificielle pour l'analyse des photos : en cas d'erreur d'image, de cadrage inexact ou de flou, le demandeur est automatiquement prévenu. L'informatisation facilite également l'archivage et la lutte contre la fraude, notamment lorsque les tentatives sont répétées. La Fédération poursuit d'ailleurs en justice systématiquement les demandeurs qui soumettent des documents falsifiés ou de fausses déclarations.



À noter enfin que la collaboration avec les ministères de tutelle a fortement progressé, ce qui a conduit à une forte réduction du nombre de dossiers d'immatriculation bloqués par l'ANTS.

Les avantages et les inconvénients du certificat d'immatriculation collection

Avantages :

- Exemption du contrôle technique pour les véhicules d'avant 1960 et les plus de 3,5 tonnes de plus de 30 ans
- Périodicité du Contrôle Technique élargie à 5 ans pour les véhicules légers postérieurs à 1960
- Exemption facilitée pour les procédures Véhicules Gravement Endommagés (VGE) ou Économiquement Irréparables (VEI)
- Autorisation d'utilisation de plaques d'immatriculation noires
- Possibilité de retour à un titre d'immatriculation normal
- Dérogation de circulation dans toutes les ZFE actuellement en application
- Appréciation de la valeur de revente

Inconvénients :

- Impossibilité d'usage professionnel sauf pour les VTC
- Obligation de changement d'immatriculation pour les véhicules encore en système FNI

FFVE Services

La plateforme du collectionneur : FFVE Services

Sur les Salons et événements, la FFVE fait depuis longtemps l'objet de nombreuses demandes de services ou de produits dérivés de la part des collectionneurs. C'est ce qui lui a inspiré l'idée de créer FFVE Services, une structure commerciale administrativement séparée de la Fédération. Si sa gestion reste totalement bénévole, sa vocation est bien de générer des revenus afin d'alimenter le fonds de dotation, qui financera bientôt des initiatives en faveur du patrimoine automobile.

Créée fin 2022, elle proposait jusqu'ici avec son partenaire e-plaques un service intégré d'immatriculation des véhicules de collection, particulièrement apprécié par ceux qui n'ont ni l'envie ou le temps de réaliser eux-même cette démarche administrative.

Une large offre de produits et de services

Fort du succès de cette offre, FFVE Services a lancé à l'occasion d'Époqu'Auto une nouvelle plateforme qui délivre de nouveaux services mais aussi des centaines de produits liés à l'univers du véhicule d'époque. Certains sont d'ailleurs proposés par les partenaires de la FFVE. « *FFVE Services cherche à proposer tout ce qui tourne autour de la collection, sans exclure aucun type de véhicule d'époque. Son offre a vocation à être constamment enrichie en fonction des demandes des collectionneurs mais aussi de notre travail de prospection* » explique Pierre Clavel, Président de FFVE Services.

Maroquinerie vintage de qualité, sculptures, montres, livres mais aussi assurance collection ou protection contre le vol à tarif préférentiel sont d'ores et déjà proposés à ses membres. Ceux qui y font leurs emplettes ont non seulement la certitude d'opter pour des produits sélectionnés par des passionnés, mais de contribuer directement à la préservation du patrimoine roulant.



L'Authentique

Notre magazine



Pascal Rousselle
Référent de L'Authentique

L'Authentique est une revue trimestrielle dédiée aux passionnés de véhicules de collection. Fruit d'un réseau exclusif d'experts et d'amateurs éclairés, ce magazine bénéficie de leur savoir-faire et de leur expertise uniques. À travers ses différentes rubriques, il vous invite à découvrir une variété de sujets fascinants, offrant une immersion complète dans l'univers des automobiles d'exception.



Les rubriques traitées sont les suivantes :

- Les actualités du monde du véhicule de collection
- La photo mystère d'un véhicule jamais produit
- Les grands événements sur le terrain
- Une marque à l'honneur (auto, moto, utilitaire, militaire ou agricole)
- Un modèle à l'honneur (auto, moto, utilitaire, militaire ou agricole)
- Une femme ou un homme à l'honneur
- Un sujet juridique

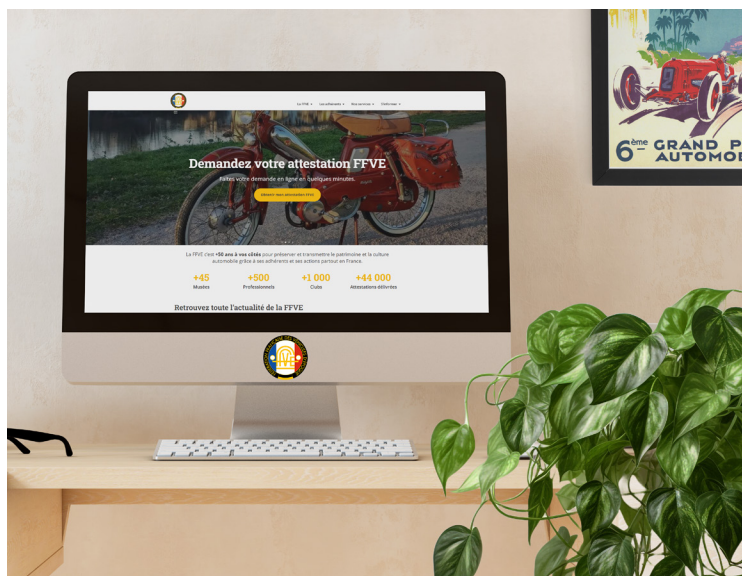


7000

diffusions par numéro,
disponible dans 1000 kiosques

Nouveau site internet

La Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE) est heureuse d'annoncer le lancement de son tout nouveau site internet, qui fait peau neuve pour offrir une expérience utilisateur améliorée et plus intuitive. Ce projet ambitieux vise à rassembler toutes les ressources et informations liées aux véhicules d'époque sous un même toit, facilitant ainsi l'accès aux passionnés et aux membres de la Fédération.



Avec une interface moderne et épurée, les utilisateurs peuvent naviguer facilement à travers les différentes sections du site. L'une des principales améliorations apportées est la centralisation de toutes les informations relatives aux différents programmes et initiatives de la FFVE.

Auparavant, les programmes de la Journée Nationale des Véhicules d'Époque (JNVE), des Lieux de l'Histoire Automobile (LHA), des Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque et des Journées européennes du patrimoine (JEP) étaient hébergés sur des sites dédiés où l'utilisateur jonglait entre le site officiel et ceux-ci pour accéder à une cartographie et prendre connaissance des événements et informations liées.

Désormais, tout est regroupé sur le nouveau site, permettant aux utilisateurs de trouver rapidement ce qu'ils recherchent, qu'il s'agisse des événements JEP et JNVE, des plaques LHA, des Villes et Villages d'Accueil

des Véhicules d'Époque, des adhérents, des centres de formations CQP, des délégués régionaux ou du calendrier des manifestations. Le tout accessible via une carte interactive directement intégrée sur le site.

La partie "conseils et recommandations" reste immuable. Une rubrique « s'informer » est disponible et donne accès aux articles d'informations et conseils en lien avec l'organisation d'événements, la circulation, et une Foire Aux Questions (FAQ) contenant plus de 50 articles.

Les services de la Fédération sont développés dans une rubrique dédiée, permettant d'accéder à la demande d'attestation FFVE, à la création de la carte grise collection ainsi qu'à sa boutique avec le partenaire FFVE Services. C'est également le portail pour adhérer et soutenir la Fédération. Enfin, il sera possible de se renseigner sur le magazine de la FFVE, l'Authentique.

Les utilisateurs peuvent également s'inscrire à une newsletter directement depuis le site, afin de rester informés des dernières actualités de la FFVE et des nouveautés concernant le monde des véhicules d'époque. Cette fonctionnalité vise à renforcer le lien entre la Fédération et ses membres, en assurant une communication régulière.

En outre, le nouveau site est optimisé pour une consultation sur mobile, répondant ainsi aux besoins des utilisateurs qui souhaitent accéder aux informations en déplacement. Que ce soit sur un smartphone ou une tablette, la navigation est fluide et agréable, garantissant une expérience utilisateur de qualité.

Les réseaux sociaux et le Blog

Les réseaux sociaux représentent le principal canal de communication pour informer le grand public des actualités de la FFVE. Ils jouent un rôle essentiel permettant à la Fédération de se faire connaître et de présenter ses programmes et ses missions de manière claire et accessible.

En 2024, la FFVE a concentré ses efforts sur Facebook, Instagram et LinkedIn, réunissant une communauté de plus de 54 000 abonnés, soit une croissance de près de 11.05 % en un an. La répartition est la suivante : 35 500 abonnés sur Facebook, 13 900 sur Instagram et 4 900 sur LinkedIn. Les publications reflètent les activités de la Fédération, couvrant les Salons, les expositions et les événements comme les cérémonies liées à ses programmes.

Les actions phares, telles que la pose des panneaux des "Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque", les Lieux de l'Histoire Automobile, les Concours d'Élégance ou encore la JNVE, y sont largement mises en avant.

Une initiative inédite a vu le jour en septembre pour enrichir la communication sur l'Automobile ancienne. Chaque mois, un carrousel est publié pour résumer les grandes actualités autour des véhicules d'époque en France. Un moyen pour mieux informer les passionnés des récents événements, notamment les Salons et les manifestations, mais aussi des éventuelles avancées et nouveautés en termes de réglementation, de politique et de culture automobile.

Par ailleurs, certains délégués régionaux alimentent une page Facebook dédiée à leur délégation FFVE. Ces interfaces permettent de relayer localement les informations spécifiques à leur région, assurant une diffusion plus ciblée et un lien renforcé avec les collectionneurs. C'est aussi une opportunité pour les adhérents de promouvoir, via ces pages, leurs événements ! La FFVE reste connectée et proche de sa communauté.



Le Blog de la FFVE constitue une vitrine du monde de l'automobile, avec un contenu varié et captivant, il reflète la richesse et la diversité de notre passion commune pour le patrimoine.

Ce support est conçu pour s'adresser à toutes les générations, qu'il s'agisse des experts chevronnés ou des amateurs curieux de découvrir cet univers fascinant. Les articles trouvent un écho auprès d'un public large, passionné et fidèle. La rubrique "un club un coup de cœur" dédiée aux adhérents, offre un espace privilégié pour mettre en lumière leurs missions, leurs valeurs ainsi que leurs grandes manifestations. En valorisant vos initiatives, projets et réussites, le Blog de la FFVE devient le relais incontournable pour faire rayonner votre implication dans la préservation et la transmission de notre héritage automobile. En 2024, ce sont 96 articles qui ont été publiés sur le Blog !



ACCUEIL ACTUALITÉS CONSEILS PRATIQUES LE CERCLE DES AMIS CONTACT

NOS ACTUALITÉS



Le club Talon au Plancher, l'audace au féminin pour un futur sécurisé



La Musée du Musée de Lodi, la Lamborghini Mura



« De la chemise en coton à l'armure futuriste, l'épopée déjantée des combinaisons de Pilotes »



Pilote dans le sang ! qu'est-ce qui nourrit le goût de la vitesse ?

Rejoignez nous !

Fédération Française des Véhicules d'Époque



@ffveofficiel



La FFVE en chiffres

46 000

attestations délivrées

1 000

clubs adhérents

500

professionnels adhérents

50

musées adhérents

Pourquoi adhérer à la FFVE ?

Adhérer à la FFVE, c'est soutenir cette dernière dans ses actions de préservations, mais aussi de nombreux avantages :

- Primeur sur les actualités (ZFE, vignette, etc)
- Délais attestation réduit pour les professionnels
- Visibilité sur le site internet et son annuaire
- Visibilité via les articles de l'Authentique et du blog de la FFVE
- Abonnement à l'Authentique
- Stickers FFVE offerts à l'adhésion et sur demande
- Macaron PRO/MUSEE offert pour la devanture vitrine
- Carte membre physique et dématérialisée
- Un exemplaire de plaques rallye JEP/JNVE offert et offre réduite avec un code promotionnel
- Billetterie promotionnelle pour des événements (Rétromobile, Salon du 2 Roues)
- Accompagnement par des experts en visio-conférences

Le marché de la collection en France d'après l'étude FFVE 2024

3.5

milliards d'euros CA du secteur

5 507€

dépenses annuelles des collectionneurs pour leur passion

1082

kilomètres annuels moyens parcours par automobile de collection

54 %

des professionnels rencontrent des difficultés pour recruter le ou les bon(s) candidat(s)

Les réseaux de la FFVE

Présentation des nouveaux délégués régionaux



**Louis
CURVELIER**
Lozère (48)

« Depuis petit, je suis passionné par le monde automobile. J'ai rejoint la FFVE dans le but de faire évoluer l'automobile en Lozère, il y a des collectionneurs, des événements, des superbes routes et des villages parfaits pour accueillir les passionnés d'anciennes. »



**Michel
ROUFFIAC**
Tarn (81)

« Je suis retraité et avec mon épouse nous avons cinq voitures de collection dont une youngtimer et une moto. J'ai commencé au sein de la Fédération en tant qu'adjoint du délégué du 92, mais aussi en aidant ponctuellement au siège. Vivant entre l'Île-de-France et au nord d'Albi, la FFVE m'a proposé d'être délégué pour le Tarn. Je suis ravi de développer le tissu local. »



**Christian
SAURIAC**
Essonne (91)

« Passionné de véhicules à moteur depuis mes 14 ans, j'ai co-fondé le club Culture Auto Moto 91 pour partager ma passion. Quand la FFVE m'a sollicité pour la mission de délégué régional, j'ai immédiatement pensé que ce rôle correspondait à mes convictions. Il est plus qu'important de défendre ce patrimoine synonyme d'histoire humaine et de liberté. »



**Michel
DUPRAT**
Haute-Garonne
(31)

« Depuis mon adolescence, je suis passionné par les véhicules d'époque, d'abord avec la construction de maquettes. Très impliqué dans les clubs et Salons, j'ai consacré une grande partie de ma vie à promouvoir ce patrimoine, je suis ravi de rejoindre la FFVE pour me mettre au service de cette passion. »



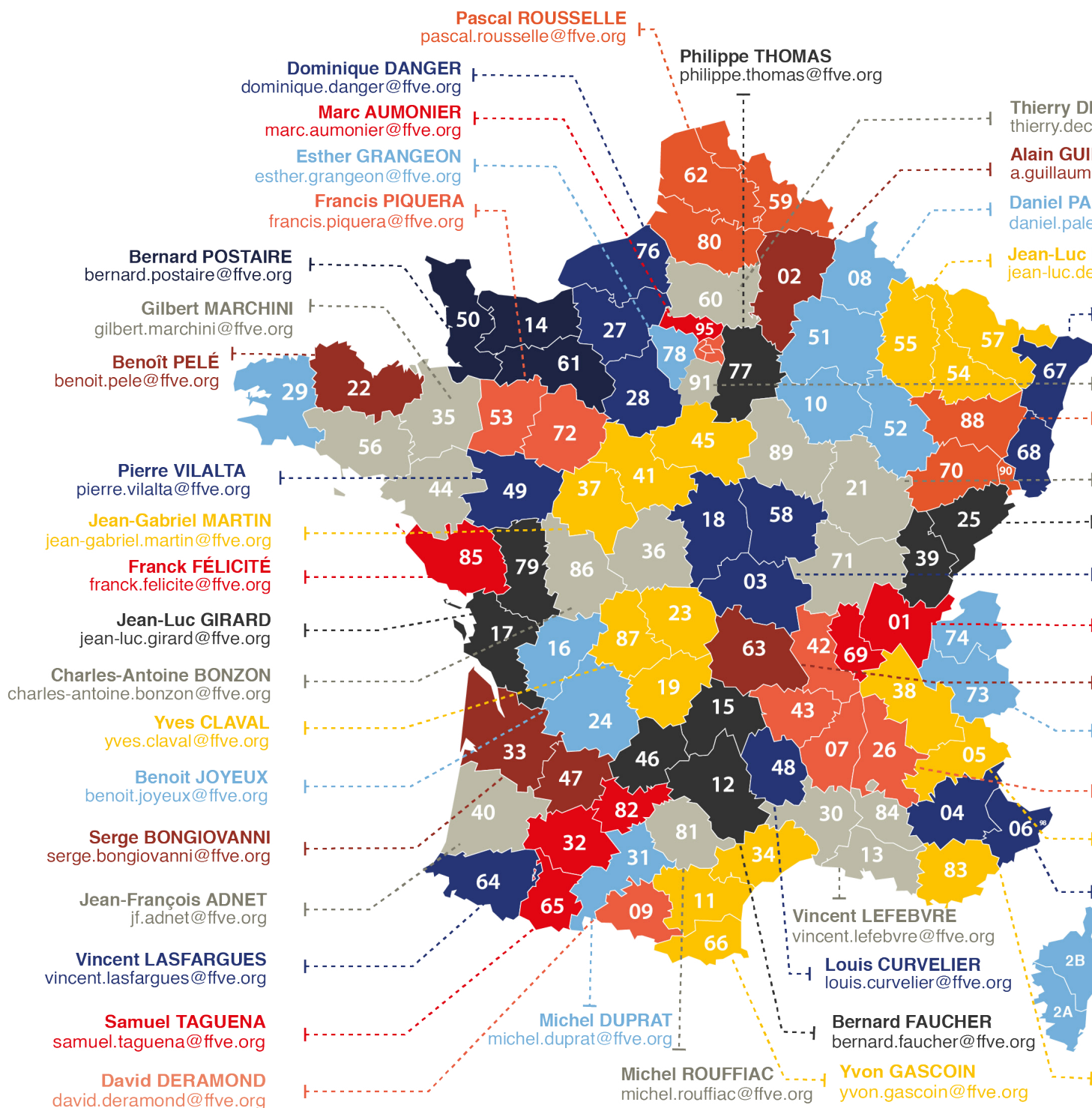
**Stéphane
NICOLAS**
Puy-de-Dôme
(63)

« Issu d'une famille de transporteurs routiers, j'ai grandi parmi les camions et j'ai toujours aimé l'automobile. L'automobile ancienne est pour moi synonyme d'histoire, de patrimoine, de liberté et d'émotions. Je suis donc heureux de pouvoir apporter aujourd'hui ma contribution à l'œuvre de la FFVE pour aider les collectionneurs à vivre leur passion. »

Un réseau de sachants

Depuis de nombreuses années, la FFVE s'est entourée d'un réseau bénévole d'experts afin de traiter les demandes d'attestations les plus délicates. Historiens de l'automobile, membres de clubs ou spécialistes reconnus de marques disparues ou confidentielles, ils constituent une source d'informations pointues pour la Fédération grâce à leur érudition et leur documentation, qu'ils sont parfois seuls à détenir. En cas de dossier litigieux ou lorsqu'il s'agit d'un modèle d'une marque rare, ils instruisent anonymement les demandes qui leur sont transmises selon une procédure qui a été améliorée cette année. 79 personnes constituent aujourd'hui ce puits de connaissance du véhicule d'époque, en partie renouvelé courant 2024 grâce à l'arrivée de 15 nouveaux membres. Cinq autres s'apprentent d'ailleurs à l'intégrer grâce au recrutement réalisé durant le Salon Époqu'Auto : la Fédération tient beaucoup à entretenir cet accompagnement inestimable.

Les Délégués Régionaux



ECERISY
erisy@ffve.org

LLAUME
e@ffve.org

LENI
eni@ffve.org

DEJY
jy@ffve.org

Fabrice REITHOFER
fabrice.reithofer@ffve.org

Christian SAURIAC
christian.sauriac@ffve.org

Michel PISSARD
michel.pissard@ffve.org

Yves BERGERET
yves.bergeret@ffve.org

Alain SIMMEN
alain.simmen@ffve.org

Rémi BILLET
remi.billet@ffve.org

Roger PELUS
roger.pelus@ffve.org

Stéphane NICOLAS
stephane.nicolas@ffve.org

Serge GROSS
serge.gross@ffve.org

Jocelyne DENIS
jocelyne.denis@ffve.org

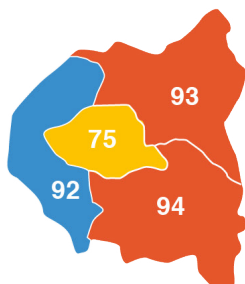
Christian SIMONETTI
christian.simonetti@ffve.org

Régis DEWEER
regis.deweer@ffve.org

Jean-Charles RICCI
jean-charles.ricci@ffve.org

Marc SOITEUR
marc.soiteur@ffve.org

PETITE COURONNE

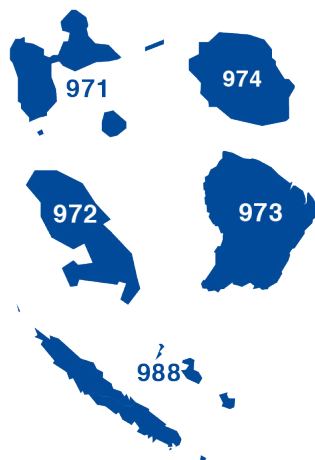


Christophe BERNARD
christophe.bernard@ffve.org

Jean-Paul LE BUZITH
jean-paul.lebuzith@ffve.org

Patrick GOMEZ
patrick.gomez@ffve.org

DÉPARTEMENTS D'OUTRE MER



Jacques COSSERAT
jacques.cosserat@ffve.org



Esther Grangeon,
Coordinatrice Nationale
des Délégués Régionaux

Ma deuxième année de coordination nationale au côté des 49 délégués régionaux et des grandes coordinations Nord, Grand Est, Grand-Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest a été d'une immense richesse. J'espère avoir contribué à renforcer la cohésion de l'action collective, qui s'enrichit de la diversité des territoires.

Je remercie sincèrement le Président, le Bureau, les Administrateurs et les délégués régionaux de leur confiance.

Les délégués sont tous bénévoles et sont répartis sur l'ensemble de l'Hexagone. Très disponibles, ils connaissent finement leur territoire. Ce sont des femmes et des hommes de terrain, indispensables pour la réussite de notre action. Ils se déplacent régulièrement pour porter la parole et les valeurs de la Fédération auprès des clubs, professionnels, musées et les collectionneurs.

Une de mes grandes satisfaction est de constater combien la cohésion est forte entre tous les membres de la Fédération. Bénévoles et administratifs, nous sommes toutes et tous tournés vers un même objectif : la promotion et la valorisation du patrimoine via les actions et les programmes de la FFVE pour le collectionneur.

Depuis deux ans, afin de renforcer encore cette énergie collective, nous avons développé des visio-conférences thématiques avec les délégués pour les accompagner au mieux dans leur quotidien et répondre à leurs questions. Leur succès montre que nous avons vu juste.

L'excellent bilan de l'année démontre l'engagement des délégués : pose de plaques LHA, nouvelles adhésions, nombreux concours d'élégances. Le succès du programme phare de l'année 2024, villes et villages d'accueil, apparaît comme une récompense pour tout le réseau de la Fédération.

Être délégué(e) régional(e), c'est une chance partagée : pour le délégué, représenter une institution reconnue et respectée et pour la FFVE, l'engagement quotidien de bénévoles passionnés au service de son action.

L'équipe administrative

Développement & FFVE Services



Arnaud Laval Prune Sourisseau

L'Administration et les Finances



Cécile Godet Mathieu Barthélémy Patricia Ettori

La Communication



Laetitia
Gasser

Sophie
Coudrel

Laurence
David-Valadier

Amandine
Bucquet

Basile
Moriceau

Les Attestations



Fanny Filmotte



Pascal Charon



Philippe Debrie



Macha Leder



Ionela Hariton



David Illigot



Maxence Rossignol



Rémi Mateos

MERCI

aux clubs, professionnels et musées
qui soutiennent les actions de la Fédération



classicexpert.fr



La FFVE remercie également ses partenaires,
qui contribuent à son développement.



Rejoignez nous !

www.ffve.org



Représenter - Préserver - Transmettre - Fédérer